



Conseil municipal

Législature 2015-2020  
Délibération **D 138-2018**  
Séance du 25 septembre 2018

## **DELIBERATION**

relative au crédit d'engagement de 192 000 F pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

Vu le Plan Directeur des Chemins pour Piétons et Schéma Directeur du Réseau Cyclable N° 29'873 de la commune de Plan-les-Ouates, adopté par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013 et notamment sa fiche 14a relative au développement d'un mail piéton/cycliste sur la route de la Galaise, ainsi que les enjeux sectoriels du Schéma Directeur du Réseau Cyclable relatifs au chemin du Pont-du-Centenaire,

vu le développement en cours et à venir de la zone industrielle de Plan-les-Ouates avec notamment l'arrivée de la ligne 15 du tramway en prolongement des Palettes, ainsi que les nombreuses constructions de surfaces d'activités telles l'Espace Tourbillon ou Stellar 32 multipliant en conséquence le nombre d'usagers de la ZIPLO et les déplacements en son sein,

vu le courrier de l'Aziplo du 15 septembre 2017, adressé au Conseil administratif de la commune de Plan-les-Ouates, relatif au sondage auprès des membres de l'Aziplo sur les dangers pour les piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates,

vu la décision de la Commission écoParc du 21 février 2018 de constituer un groupe de travail en vue de l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates,

vu le co-financement de cette étude par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels),

vu l'étude interne à l'administration de l'opportunité et la faisabilité d'aménagements de passages pour piétons réalisée durant l'été 2017,

vu la décision de la Commission écoParc du 6 juin de constituer un groupe de travail en vue de l'étude pour un diagnostic et un plan d'actions mobilité dans la ZIPLO avec une répartition des frais entre les membres de la commission, dont la Commune,

vu les travaux effectués par la Task Force,

vu le co-financement envisagé de cette étude par la FTI (Fondation pour les Terrains Industriels) et la DGT (Direction Générale des Transports),

vu l'exposé des motifs EM 138-2018, d'août 2018, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

## **DECIDE**

par 13 oui, 7 non et 2 abstentions

1. D'accepter de financer la part communale des études relatives à l'aménagement de passages piétons dans la ZIPLO, l'aménagement d'un mail piétons/vélos sur la route de la Galaise, la création d'aménagements cyclables sur le chemin du Pont-du-Centenaire et la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions mobilité pour la ZIPLO.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de 192 000 F destiné à financer la part communale de ces études dont le coût total est estimé à 266 000 F.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 192 000 F dans le compte des investissements, sous rubriques N° 5010 et 5290, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. De consolider cette somme conjointement aux crédits de réalisation des aménagements de passages pour piétons dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates, d'un mail piétons/vélos sur la route de la Galaise et des aménagements cyclables sur le chemin du Pont du Centenaire qui seront présentés ultérieurement.
5. Au cas où ces études de 144 000 F ne sont pas suivies d'une réalisation, elles seront amorties au moyen d'une annuité, dès l'année suivant la décision de non-réalisation, par le compte de résultats.
6. D'amortir la part prévue de 48 000 F relative à l'étude diagnostic et plan d'actions mobilité ZIPLO au moyen de 5 annuités dès 2020.

SCA/MC – SF/PL – 25.09.2018 # 51817



# **Commune de Plan-les-Ouates**

## **EXPOSE DES MOTIFS N° 138-2018**

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

**OBJET:**

**Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

**CREDIT D'ENGAGEMENT**

**192 000F**

**Plan-les-Ouates – Août 2018**

# **Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

## **CREDIT D'ENGAGEMENT**

### **EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### **1. Préambule**

##### **Contexte**

La zone industrielle de Plan-les-Ouates (ZIPL0), qui s'est progressivement développée depuis les années 1970s, accueille aujourd'hui 10'000 collaborateurs et en accueillera quelques 5'000 supplémentaires dès la fin des chantiers en cours. Au terme de ces derniers, le développement de la ZIPL0 sera en grande partie achevé, avec une densification uniquement possible par des démolitions-constructions.

Cette forte croissance de la ZIPL0 engendre toutefois des problèmes de mobilité, que ce soit dans son accessibilité ou dans la circulation des marchandises. Dans le but d'améliorer les déplacements des collaborateurs et des marchandises, la commune de Plan-les-Ouates a mis en œuvre différentes mesures de mobilité en étroite collaboration avec le Canton de Genève, la Fondation pour les Terrains Industriels (FTI) et l'Association des entreprises de la ZIPL0 (AZIPL0), comme le plan de mobilité interentreprises, la Task Force pour la gestion des grands chantiers ou encore la gestion des parkings publics au centre de la zone.

##### **Une ZIPL0 en pleine mutation**

La mise en service du Léman Express fin 2019, l'arrivée du tram au cœur de la ZIPL0 fin 2021, ainsi que les réaménagements de voiries en lien avec le tram, vont offrir de véritables alternatives aux collaborateurs actuels et futurs de la zone en matière de déplacements domicile-travail.

Par ailleurs, sur l'impulsion de la FTI, les zones industrielles du Canton de Genève évoluent sous la forme d'éco-parcs industriels, avec notamment pour objectifs de créer des synergies entre entreprises et de mutualiser leurs services ou infrastructures locales. Nous assistons ainsi à un développement important des services, commerces ou lieux de restauration au sein de la ZIPL0. Le bâtiment Skylab en est l'illustration, avec notamment une crèche et un restaurant. Les projets en cours de construction comprendront également ce type de surfaces.

Ces éléments illustrent l'évolution des usages de la zone et le renforcement des liens entre les entreprises, qui prendront encore plus leur sens avec l'arrivée ces prochaines années de nouvelles entreprises et de nouveaux collaborateurs dans la zone.

### **Généralités et objectif du projet**

Comme évoqué précédemment, les mises en service du Léman Express et du tram Genève – Saint-Julien, ainsi que le réaménagement des voiries en lien avec le tram, viendront considérablement améliorer la desserte en transports publics et les itinéraires cyclables en direction de la ZIPLO.

Toutefois, ces infrastructures ne pourront répondre à elles seules aux enjeux de mobilité à venir. Des mesures complémentaires sont ainsi nécessaires afin d'accompagner cette mutation de la ZIPLO, en particulier en matière d'infrastructures de mobilité douce à l'intérieur de la ZIPLO et en matière d'accompagnement des changements de comportement des usagers de la zone.

Le présent projet vise ainsi à financer quatre études relatives à la mobilité dans la ZIPLO qui se nourrissent les unes les autres, à savoir :

- Une étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO
- Une étude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise
- Une étude pour des aménagements cyclables sur le chemin du Pont-du-Centenaire
- Une étude pour établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions mobilité des usagers de la ZIPLO

## **2. Explications techniques**

### **a) Etude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO**

#### **Plan Directeur des Chemins pour Piétons de la Commune de Plan-les-Ouates**

Les voiries de la ZIPLO constituent actuellement de véritables obstacles aux traversées piétonnes en raison du fort trafic routier, des nombreux poids-lourds, des chaussées larges et du stationnement aux bords de la chaussée. Les traversées piétonnes sont trop peu nombreuses pour garantir un lien sécurisé entre les îlots de la zone.

Le plan Directeur des Chemins pour Piétons (PDCP) de la commune de Plan-les-Ouates, adopté par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013, pose ainsi le constat que « certains axes routiers sont insuffisamment aménagés » (PDCP, page 48) et identifie la nécessité d'« améliorer les continuités et les conditions de sécurité des piétons à l'intérieur de la ZIPLO » (PDCP, page 48).

Le « Réseau des espaces publics et de mobilité douce » projeté par le PDCP (Annexe 3a) met en exergue les voiries de la ZIPLO qui font partie des parcours structurants de ce réseau et qui doivent donc être aménagées afin de garantir la sécurité des piétons. L'aménagement de traversées piétonnes est un maillon essentiel de ce réseau piétonnier au cœur de la ZIPLO, en vue de connecter entre eux les îlots de la ZIPLO et d'assurer un lien avec les interfaces de transport public.

## **Problématique soulevée par l'AZIPLo et la Commune**

Chaque éco-parc a sa structure de gouvernance, la « Commission écoParc industriel », qui regroupe des représentants des entreprises, des communes, du Canton et de la FTI. La Commission écoParc industriel de la ZIPLO s'est constituée début 2017 et se réunit depuis trois à quatre fois par année.

Dans le cadre du travail de la Commission écoParc industriel de la ZIPLO, l'AZIPLo a lancé en été 2017 une consultation auprès de ses membres afin d'identifier les endroits considérés comme dangereux pour les piétons.

Dans le but de mettre en œuvre les mesures du PDCP dans le secteur de la ZIPLO en lien avec la mise en service du tram, les services communaux ont analysé, également durant l'été 2017, l'opportunité et la faisabilité d'aménagements de passages pour piétons, notamment en relevant les contraintes et en estimant le nombre de places de stationnement impactées par de tels aménagements (voir Annexe 3b).

L'AZIPLo a ainsi relayé aux membres de ladite commission les doléances reçues et la commune de Plan-les-Ouates a transmis son étude d'opportunité et de faisabilité. Lors de la séance de Commission écoParc du 21 février 2018, les partenaires de la ZIPLO ont convenu de la nécessité de lancer l'étude pour la réalisation de passages pour piétons.

La Commune et l'AZIPLo, en coordination avec la FTI et la Direction Générale des Transports du Canton de Genève (DGT), ont ainsi validé une liste des passages pour piétons qu'il était important d'aménager dans une première phase.

## **b) Etude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise**

### **Plan Directeur des Chemins pour Piétons et Schéma Directeur du Réseau Cyclable de la Commune de Plan-les-Ouates**

Le Plan Directeur des Chemins pour Piétons (PDCP) et le Schéma Directeur du Réseau Cyclable (SDRC) de la Commune de Plan-les-Ouates, adoptés par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013, relèvent que « la route de la Galaise permet de relier la route de Saint-Julien au futur quartier des Cherpines. Des aménagements en faveur de la mobilité douce sont dès lors indispensables (mail piéton/vélo). » (PDCP, pages 65 et 66). La ZIPLO se situant entre le futur quartier des Cherpines et une grande partie de la Commune de Plan-les-Ouates (Arare, le Daru, la Butte, etc.), il est essentiel de pouvoir la traverser de manière directe, sécurisée et confortable à pied et à vélo, conformément à la volonté communale de créer un quartier durable aux Cherpines.

Par ailleurs, comme évoqué précédemment, le projet de tram Genève – Saint-Julien comprendra également le réaménagement de certaines voiries à proximité et à l'intérieur de la ZIPLO avec une intégration d'aménagements cyclables. Ainsi, des pistes cyclables remplaceront les bandes cyclables sur la route de Base, le tronçon nord de la route de la Galaise sera équipé d'une piste cyclable bidirectionnelle, tout comme le chemin du Tourbillon et le nouvel ouvrage d'art en direction de la commune de Perly-Certoux.

Fort de ces constats, la route de la Galaise figure dans le parcours majeur piéton « ceinture verte » du PDCP et dans les mesures d'aménagements cyclables du SDRC (voir annexes 3c et 3d). La fiche de mesure N°14 (annexe 3e) du PDCP prévoit ainsi l'aménagement d'un « mail piéton/vélo côté Perly » sur la route de la Galaise, entre la route de Saint-Julien et la route de Base.

La réalisation de cet aménagement va être divisée en quatre tronçons (voir annexe 3e) :

1. Route de Base – Chemin du Tourbillon
2. Chemin du Tourbillon – Limite projet Espace-Tourbillon
3. Limite projet Espace-Tourbillon – Chemin du Champ-des-Filles
4. Chemin du Champ-des-Filles – Route de Saint-Julien

La partie « nord » de cet aménagement est intégrée pour le tronçon 1 dans le projet tram Genève – Saint-Julien et pour le tronçon 2 dans le projet « Espace Tourbillon » en cours de construction.

L'étude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise concerne ainsi la partie « sud » de cet aménagement de mobilité douce, depuis le projet « Espace Tourbillon » jusqu'à la route de Saint-Julien (tronçons 3 et 4).

### **Prise en compte des autres modes de transport**

La route de la Galaise est un axe central de la desserte de la ZIPLO, tout mode de transport confondu. En conséquence, l'aménagement d'un mail piétons-vélos ne peut être étudié sans tenir compte du trafic routier et des lignes de transport public.

En conséquence, l'étude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise comportera également un volet sur les flux de circulation des différents modes de transport, en particulier aux droits des carrefours, dans le but d'optimiser la sécurité et la fluidité du trafic routier et des transports publics.

## **c) Etude sur des aménagements cyclables sur le chemin du Pont-du-Centenaire**

### **Schéma Directeur du Réseau Cyclable de la Commune de Plan-les-Ouates**

Le Plan Directeur des Chemins pour Piétons (PDCP) et le Schéma Directeur du Réseau Cyclable (SDRC) de la Commune de Plan-les-Ouates, adoptés par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013, relèvent que « Le chemin du Pont-du-Centenaire est également une liaison importante entre la route de Saint-Julien et Les Cherpines. Actuellement équipé d'une bande cyclable unilatérale, l'aménagement de bandes cyclables bilatérales (pistes cyclables à évaluer) est à prévoir. » (PDCP, page 66).

Ainsi, l'aménagement cyclable côté autoroute du chemin du Pont-du-Centenaire figure dans les mesures d'aménagements cyclables du SDRC (voir annexe 3d). La présente étude vise dès lors à étudier l'insertion d'une bande ou d'une piste cyclable côté autoroute et d'une piste à la place de la bande cyclable existante.

## **Prise en compte des autres modes de transport**

Tout comme pour la route de la Galaise, la réflexion sur un tel aménagement cyclable doit être étudiée en tenant compte du trafic routier et des lignes de transport public. En conséquence, l'étude comportera également un volet sur les flux de circulation des différents modes de transport, en particulier aux droits des carrefours, dans le but d'optimiser la sécurité et la fluidité du trafic routier et des transports publics.

## **d) Etude pour établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions mobilité des usagers de la ZIPLO**

### **Problématique**

Les acteurs de la ZIPLO, réunis dans la Commission EcoParc, ont mis en exergue la nécessité de doter la ZIPLO d'un plan d'actions mobilité, sur la base d'un diagnostic sur les comportements de mobilité qui doit également être établi.

En effet, les plans directeurs de la ZIPLO, adoptés dans les années 1960s et 1970s, n'ont pas intégré de volet relatif à la mobilité comme c'est dorénavant le cas pour toute nouvelle zone industrielle.

### **Objectifs et contenu de l'étude**

Cette étude a pour objectif d'établir un plan de mesures organisationnelles, infrastructurelles et servicielles visant à modifier le comportement des employés de la ZIPLO, cela sans construire de nouvelles infrastructures lourdes (parking, route, desserte en transport public), en vue d'accompagner l'amélioration de la desserte en transport public et en mobilité douce.

La gestion du stationnement fait également partie de ce plan d'actions, par l'élaboration d'une stratégie pour :

- La reprise en main ou la limitation du « marché noir » de la place de stationnement sur fonds privés
- La réglementation du stationnement sur le domaine public
- La mutualisation des parkings privés dans la logique EcoParc

Ce plan d'actions serait élaboré sur la base d'un diagnostic permettant d'identifier les potentiels de reports modaux sur la base des infrastructures planifiées (Léman Express, tram Genève – Saint-Julien, réaménagement des voiries en lien avec le projet tram, transport par câble, nouvelles infrastructures routières).

## **3. Procédure administrative**

### **a) Etude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO**

#### **Phases d'étude**

L'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO comprend un complément de la phase d'avant-projet (Phase 31) effectuée par l'administration communale en été 2017, la phase de projet définitif (Phase 32 SIA), le dossier de



procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA) et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans une demande de crédit d'engagement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Par ailleurs, il tient compte également des différentes séances de coordination nécessaires entre la Direction Générale des Transports du Canton de Genève, la Commune et le mandataire.

L'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme) sera consultée dans le cadre de cette étude, dans le but d'anticiper toutes les questions relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

### **Répartition des frais d'étude**

Les passages pour piétons retenus se situant en partie sur le domaine public communal et en partie sur le domaine privé de la FTI, les frais d'étude sont ainsi partagés entre la Commune et la FTI selon la propriété foncière de la voirie.

Les pages 19 et 20 de l'annexe 3b indiquent les emplacements retenus par les partenaires de la ZIPLO et la propriété foncière entre la Commune et la FTI, de laquelle découle la répartition des frais. Ainsi, sur les 36'700 CHF HT du devis général, la Commune prend en charge 33'000 CHF HT.

La présente délibération ne comprend donc que les frais liés à la part communale du mandat.

## **b) Etude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise**

### **Phases d'étude**

L'étude pour l'aménagement d'un mail piétons-vélos sur la route de la Galaise comprend la phase d'avant-projet (Phase 31), la phase de projet définitif (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA) et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans une demande de crédit d'engagement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Par ailleurs, il tient compte également des différentes séances de coordination nécessaires entre la Direction Générale des Transports du Canton de Genève, la Commune et le mandataire.

Une coordination étroite sera effectuée avec l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO, étant donné que la route de la Galaise et le Chemin du Champ-des-Filles devront également comporter des passages pour piétons.

L'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme) sera consultée dans le cadre de cette étude, dans le but d'anticiper toutes les questions relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite. La Commune prend en charge la totalité de cette étude.

## **c) Etude sur des aménagements cyclables sur le chemin du Pont-du-Centenaire**

### **Phases d'étude**

L'étude pour des aménagements cyclables sur le chemin du Pont-du-Centenaire comprend la phase d'avant-projet (Phase 31), la phase de projet définitif (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA) et la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans une demande de crédit d'engagement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Une coordination étroite sera effectuée avec l'étude pour l'aménagement de passages pour piétons dans la ZIPLO, étant donné que le chemin du Pont-du-Centenaire devra également comporter des passages pour piétons. L'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme) sera consultée dans le cadre de cette étude, dans le but d'anticiper toutes les questions relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite. La Commune prend en charge la totalité de cette étude.

## **d) Etude pour établir un diagnostic et élaborer un plan d'actions mobilité des usagers de la ZIPLO**

### **Suivi de l'étude**

La Commission EcoParc a constitué un groupe de travail ad hoc chargé du suivi de cette étude, avec des collaborateurs de la Commune, de la FTI et de la DGT. La Centrale Mobilité sera également intégrée au processus, de par sa connaissance de la ZIPLO et de l'organisation d'un atelier avec les entreprises fin 2018 dans le cadre du plan de mobilité interentreprises. L'association HAU (Handicap Architecture Urbanisme) sera consultée dans le cadre de cette étude, dans le but d'anticiper toutes les questions relatives aux déplacements des personnes à mobilité réduite.

### **Répartition des frais d'étude**

L'estimation des coûts pour cette étude est basée sur une offre du bureau Mobil'Homme, à laquelle il a été ajouté un montant estimé pour le volet stationnement. Le Conseil administratif vous propose de financer un tiers de cette étude, position qu'il défend auprès des partenaires de la Commission écoParc. Les deux tiers restant devraient être pris en charge à parts égales par la FTI et la DGT.

La présente délibération ne comprend donc que les frais liés à la part communale du mandat.

## 4. Calcul du montant du crédit d'étude

Le montant du crédit d'étude se répartit de la manière suivante entre les quatre études :

A. Etude passages pour piétons dans la ZIPLO		Montant TOTAL		Part Communale	
Total	HT	36'700.00	F	33'000.00	F
B. Etude mail piétons/vélos route de la Galaise					
Total	HT	47'000.00	F	48'000.00	F
C. Etude aménagements cyclables chemin du Pont-du-Centenaire					
Total	HT	40'000.00	F	41'000.00	F
D. Etude Diagnostic et plan d'actions mobilité ZIPLO					
Total	HT	120'000.00	F	41'000.00	F
<b>Total général études</b>		<b>HT</b>	<b>243'700.00</b>	<b>F</b>	<b>163'000.00</b>
E. Débours et imprévus					
Frais de reproduction				3'000.00	F
Divers et imprévus : 7%	163'000.00			11'410.00	F
<b>Total débours et imprévus</b>	<b>HT</b>			<b>14'410.00</b>	<b>F</b>
<b>Total des coûts, études, frais, débours</b>				<b>177'410.00</b>	<b>F</b>
<b>TVA 7.7%</b>				<b>13'660.60</b>	<b>F</b>
<b>TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT</b>				<b>192'000.00</b>	

## 5. Conclusion

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 192 000 F TTC.

**Le Conseil administratif**

SCA/MC – Août 2018

# **Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

## **Annexe 1**

### **Estimation des coûts**

SCA/MC/août 2018



# Commune de Plan-les-Ouates

**Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

## CREDIT D' ENGAGEMENT

A. Etude passages pour piétons dans la ZIPLO		Montant TOTAL		Part Communale	
Projet	Devis Solfor	36'700.00	F	32'000.00	F
Consultation de l'association HAU				1'000.00	F
<b>Total</b>		<b>HT 36'700.00</b>	<b>F</b>	<b>33'000.00</b>	<b>F</b>
B. Etude mail piétons/vélos route de la Galaise					
Avant-projet	Devis RGR	34'000.00	F	34'000.00	F
Projet	Devis SGI 2017	13'000.00	F	13'000.00	F
Consultation de l'association HAU				1'000.00	F
<b>Total</b>		<b>HT 47'000.00</b>	<b>F</b>	<b>48'000.00</b>	<b>F</b>
C. Etude aménagements cyclables chemin du Pont-du-Centenaire					
Projet	Estimation	40'000.00	F	40'000.00	F
Consultation de l'association HAU				1'000.00	F
<b>Total</b>		<b>HT 40'000.00</b>	<b>F</b>	<b>41'000.00</b>	<b>F</b>
D. Etude Diagnostic et plan d'actions mobilité ZIPLO					
Etude Diagnostic et plan d'actions mobilité ZIPLO	Estimation	120'000.00	F	40'000.00	F
Consultation de l'association HAU				1'000.00	F
<b>Total</b>		<b>HT 120'000.00</b>	<b>F</b>	<b>41'000.00</b>	<b>F</b>
<b>Total général études</b>		<b>HT 243'700.00</b>	<b>F</b>	<b>163'000.00</b>	<b>F</b>
E. Débours et imprévus					
Frais de reproduction				3'000.00	F
Divers et imprévus : 7%	163'000.00			11'410.00	F
<b>Total débours et imprévus</b>		<b>HT</b>		<b>14'410.00</b>	<b>F</b>
<b>Total des coûts, études, frais, débours</b>				<b>177'410.00</b>	<b>F</b>
<b>TVA 7.7%</b>				<b>13'660.60</b>	<b>F</b>
<b>TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT</b>				<b>192'000.00</b>	

**Crédit d'engagement pour financer la part  
communale des études mobilité dans la zone  
industrielle de Plan-les-Ouates**

**Annexe 2**

**Financement et coûts induits  
Investissement**

SCA/MC/août 2018

# Financement

**Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

<b>1</b>	<b>Crédit brut</b>	192'000.00
----------	--------------------	------------

## **2 Recettes**

- 2.1 Prise en charge FIA
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

<b>Crédit net</b>	192'000.00
-------------------	------------

## **3 Commentaires**

**Evaluation des coûts induits**  
**Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

<b>1 Revenus annuels</b>	0.00
<b>Total des revenus annuels</b>	

<b>2 Charges annuelles pour la première année</b>	Durée	Montant	Taux	
2.1 Charges financières		192'000.00	2.00%	3'840.00
2.2 Amortissements		192'000.00	0.00%	
2.3 Charges de personnel				
2.4 Energie				
2.5 Matériel et fournitures				
2.6 Maintenance par des tiers				
2.7 Prestations de tiers				
2.8 Divers, subvention complémentaire				
<b>Total des charges pour la première année</b>				<b>3'840.00</b>

<b>3 Coûts induits pour la première année</b>	<b>3'840.00</b>
---	-----------------



# Investissement

## Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates

### PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Le montant du crédit d'engagement pour l'étude sera consolidé dans le crédit d'engagement pour les travaux

Répartition selon plan des investissements	2019	Total
Dépenses brutes prévues	0.00	0.00
Recettes estimées	0.00	0.00
<b>Total dépenses nettes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit d'engagement pour l'étude **192'000.00**

Répartition selon exécution	2019	Total
Dépenses brutes prévues	192'000.00	192'000.00
Recettes estimées		
<b>Total dépenses nettes</b>	<b>192'000.00</b>	<b>192'000.00</b>

# **Crédit d'engagement pour financer la part communale des études mobilité dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates**

## **Annexe 3**

### **Documents techniques**

**Annexe 3a : Réseau des espaces publics et de mobilité douce**

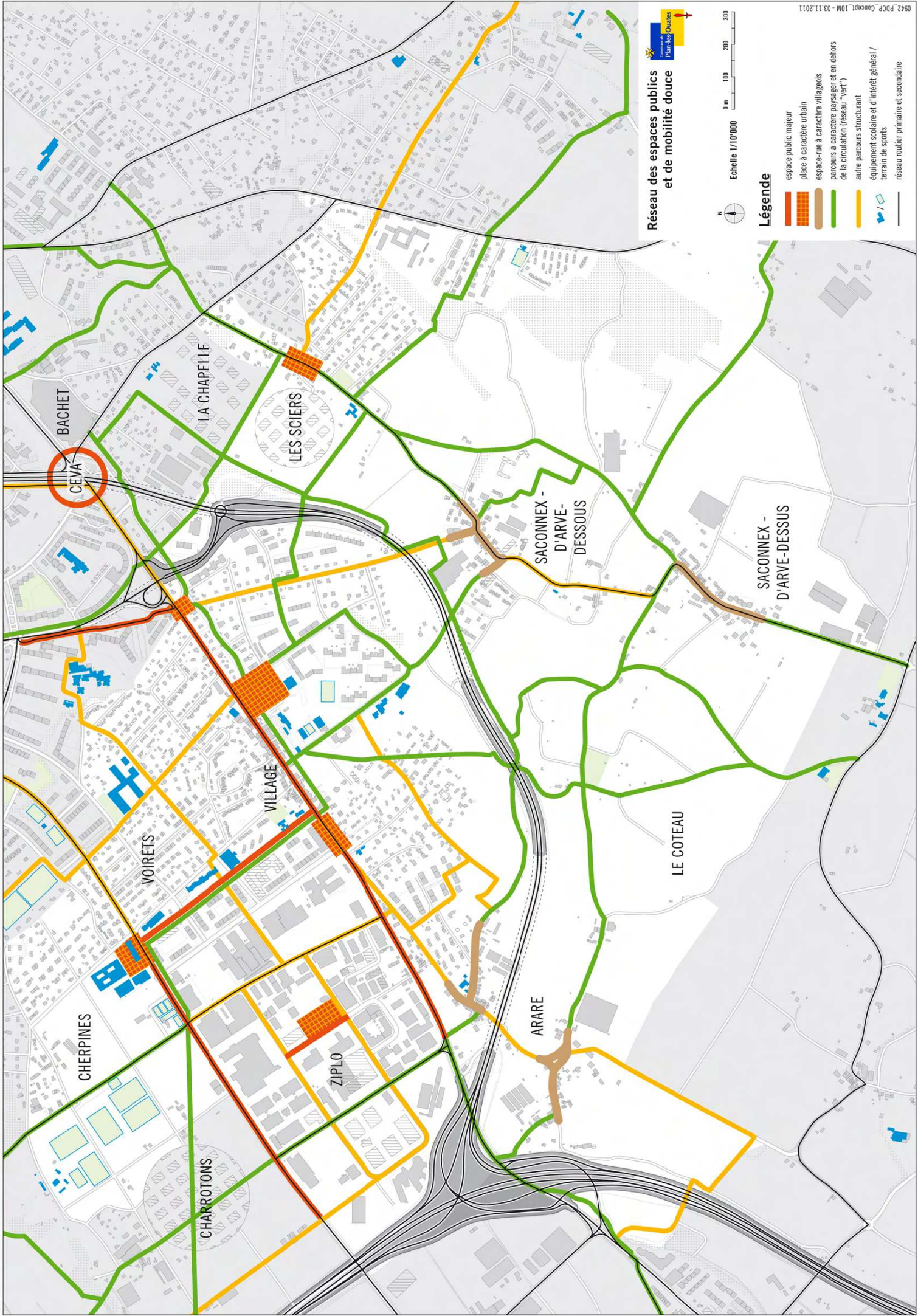
**Annexe 3b : Passages pour piétons ZIPL0. Analyse opportunités et faisabilité**

**Annexe 3c : Parcours majeurs (extrait du PDCP, page 43)**

**Annexe 3d : Schéma directeur du réseau cyclable (extrait PDCP, page 71)**

**Annexe 3e : Fiche de mesure N°14 du PDCP**

SCA/MC/août 2018





# Passages pour piétons ZIPLO

## Analyse opportunités et faisabilité

*MC, 11.07.2017 (v4, état au 16.07.2018)*

### 1. Contexte et problématique

- I. Une zone industrielle en pleine mutation
- II. Un plan de mobilité visant à un transfert modal
- III. Un déficit d'infrastructures pour la mobilité douce
- IV. Une multitude de doléances émanant des collaborateurs de la ZIPLO

### 2. Planification des aménagements de passages pour piétons (PPP) dans la ZIPLO

- I. Contraintes
- II. Opportunités de réalisation de PPP (hors projets tram, GP et PDZIA)
- III. Réalisation des PPP par projets (tram, PDZIA Cherpines, GP Cherpines, Commune)

### 3. Schémas d'implantation des PPP

- I. Tableau
- II. Zooms
- III. Impact sur le stationnement voiture (public et privé) et deux-roues motorisés

## 1. Contexte et problématique

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

### I. Une zone industrielle en pleine mutation

- i. Volonté partagée de faire de la ZIPLO un éco-parc
- ii. De plus en plus de services, commerces et lieux de restauration répartis sur l'ensemble de la ZIPLO
- iii. Une forte augmentation à venir du nombre de travailleurs dans la ZIPLO
- iv. L'arrivée, fin 2021, du tram dans la ZIPLO

### II. Un plan de mobilité visant à un transfert modal

- i. Objectif de transfert modal vers le covoiturage, les transports publics et la mobilité douce
- ii. Un fort potentiel pour ces modes de transport au niveau de la provenance des collaborateurs
- iii. Un besoin d'infrastructure pour permettre ce report modal
- iv. Une gestion des parkings communaux selon des critères d'attribution

### III. Un déficit d'infrastructures pour les piétons → Voir schémas slides 4 et 5

- i. Réseau piéton existant
- ii. Obstacle du réseau routier
- iii. Discontinuité du réseau piéton
- iv. Extrait du Plan Directeur des Chemins pour Piétons
- v. Évolution de la ZIPLO, nouvelles centralités, parkings publics, fronts actifs

### IV. Une multitude de doléances émanant des collaborateurs de la ZIPLO

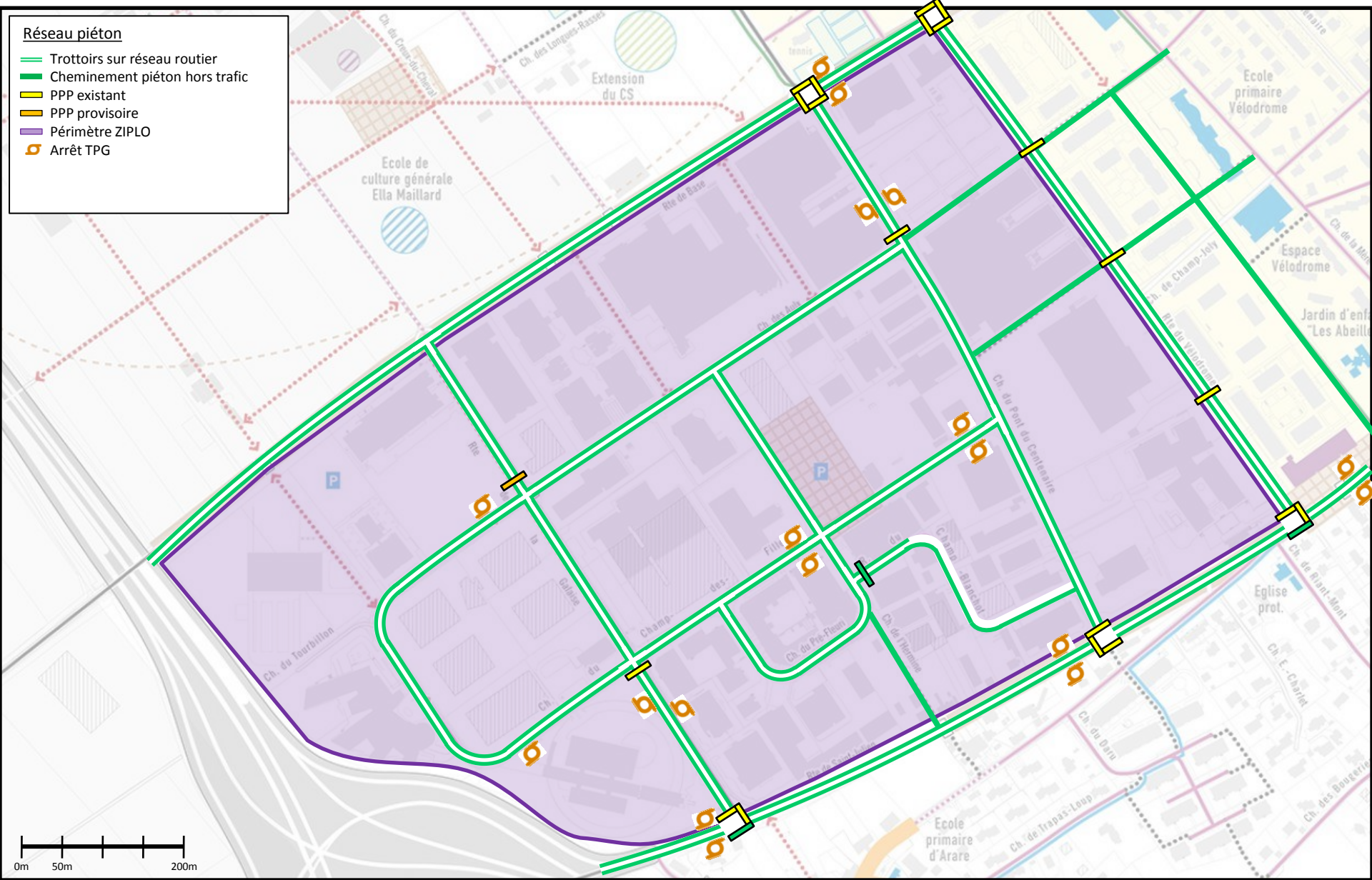
- i. De nombreuses doléances par mail ou courrier
- ii. Relai des doléances lors des comités de répondants de mobilité du plan de mobilité interentreprises

## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

#### i. Réseau piéton existant

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



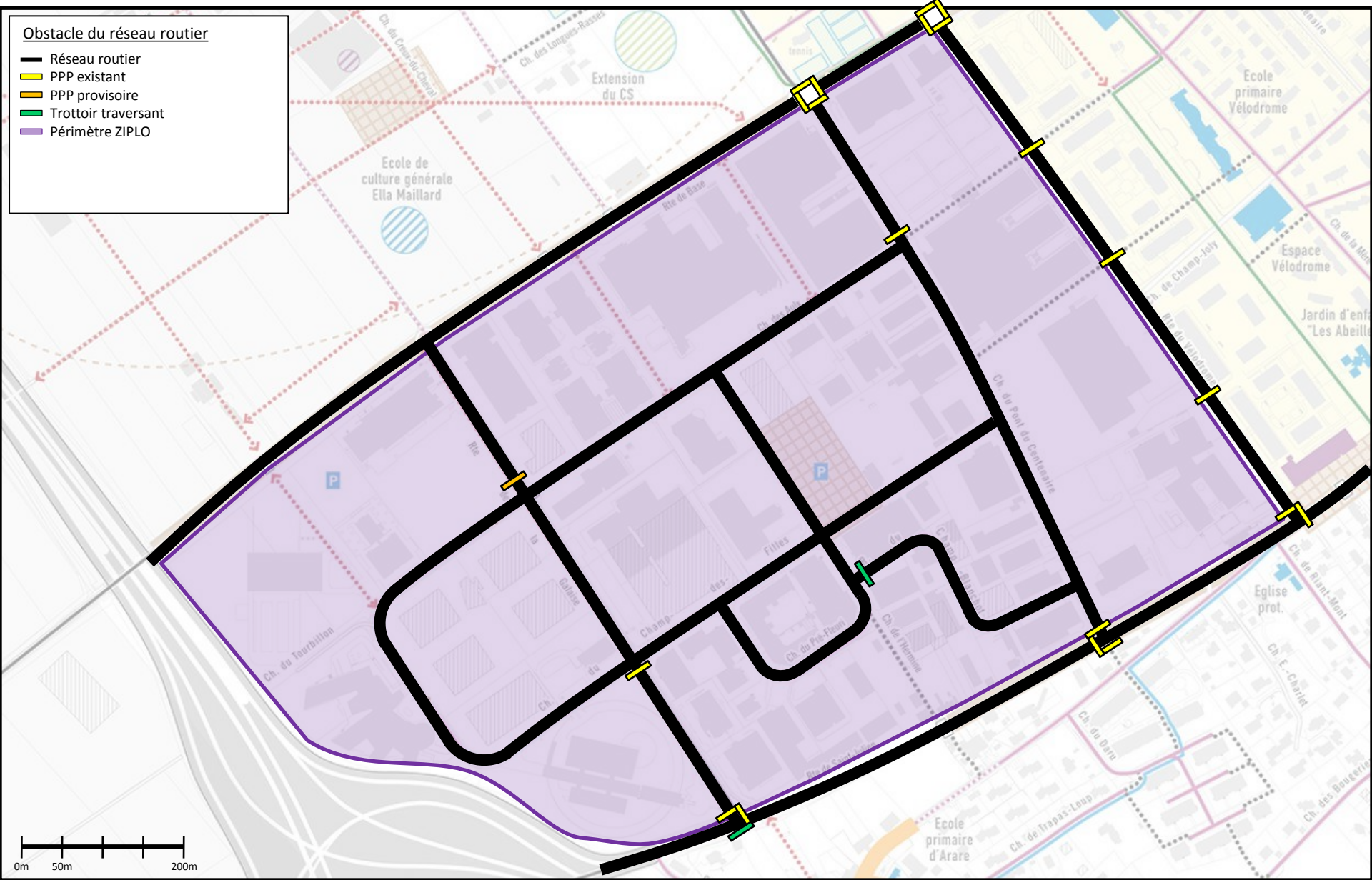
## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

#### ii. Obstacle du réseau routier

MC, 11.07.2017

GED # 41622





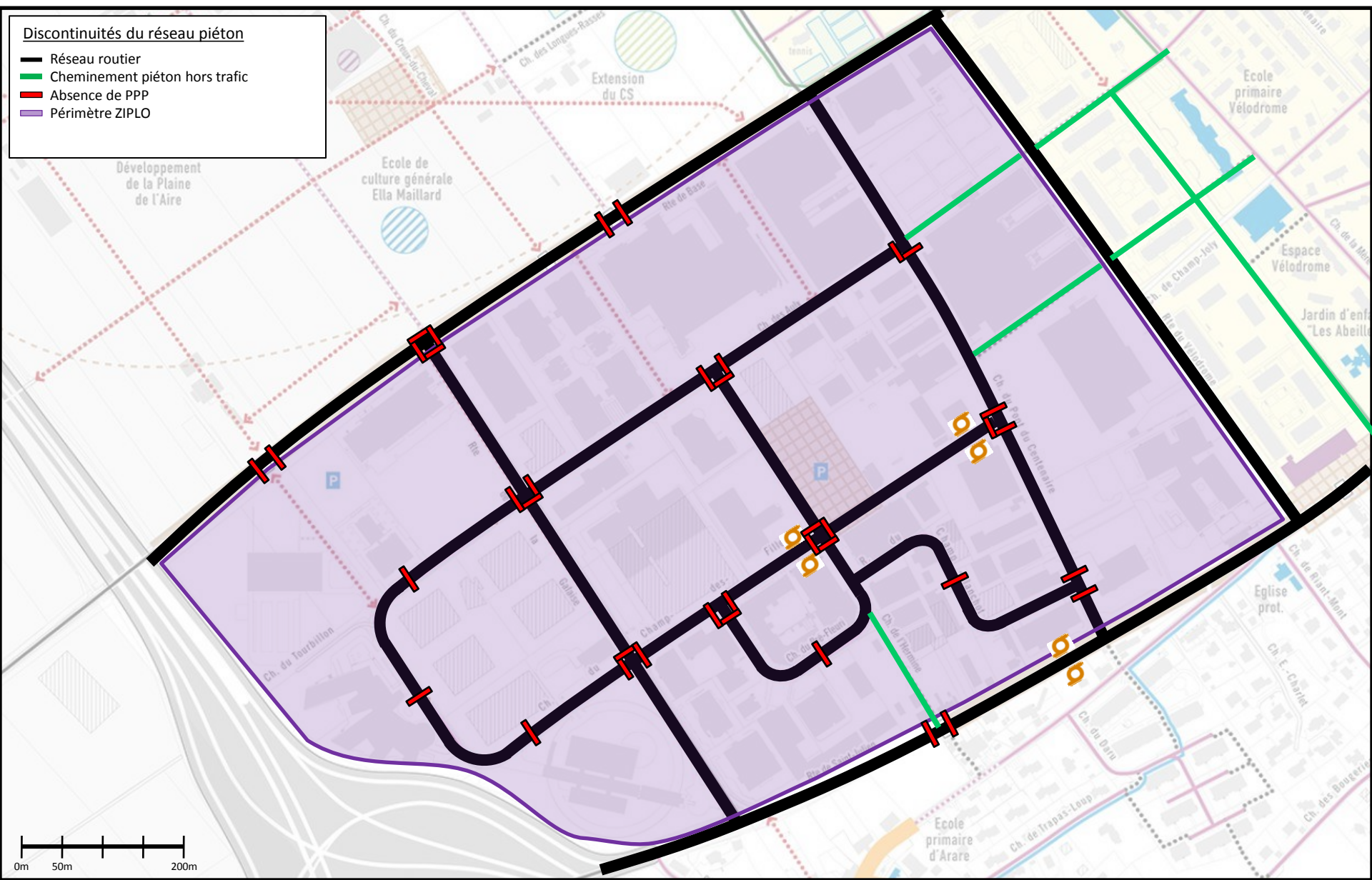
## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

#### iii. Discontinuité du réseau piéton

MC, 11.07.2017

GED # 41622



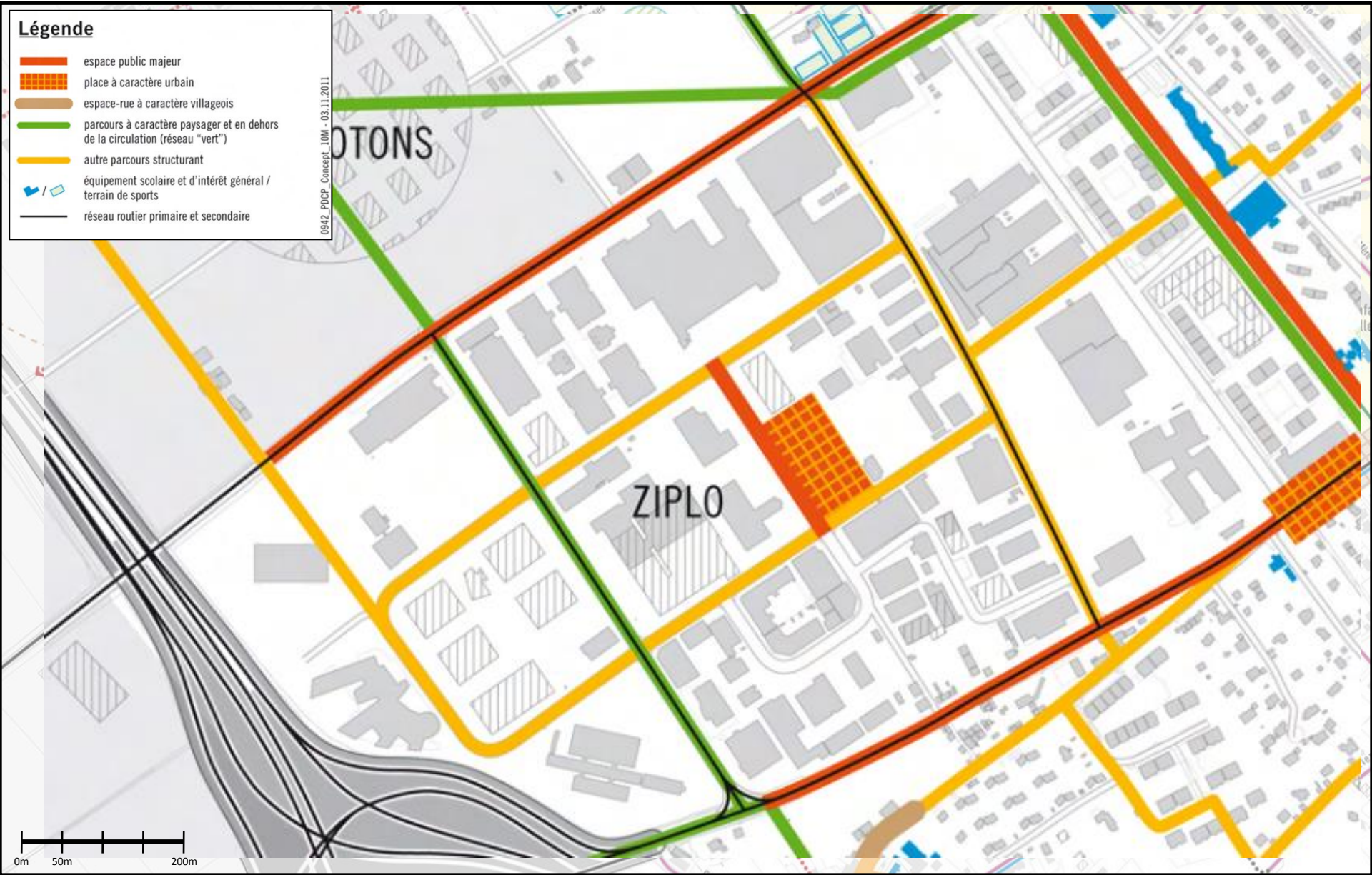
## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

#### iv. Extrait du Plan Directeur des Chemins pour Piétons (1)

MC, 11.07.2017

GED # 41622



## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

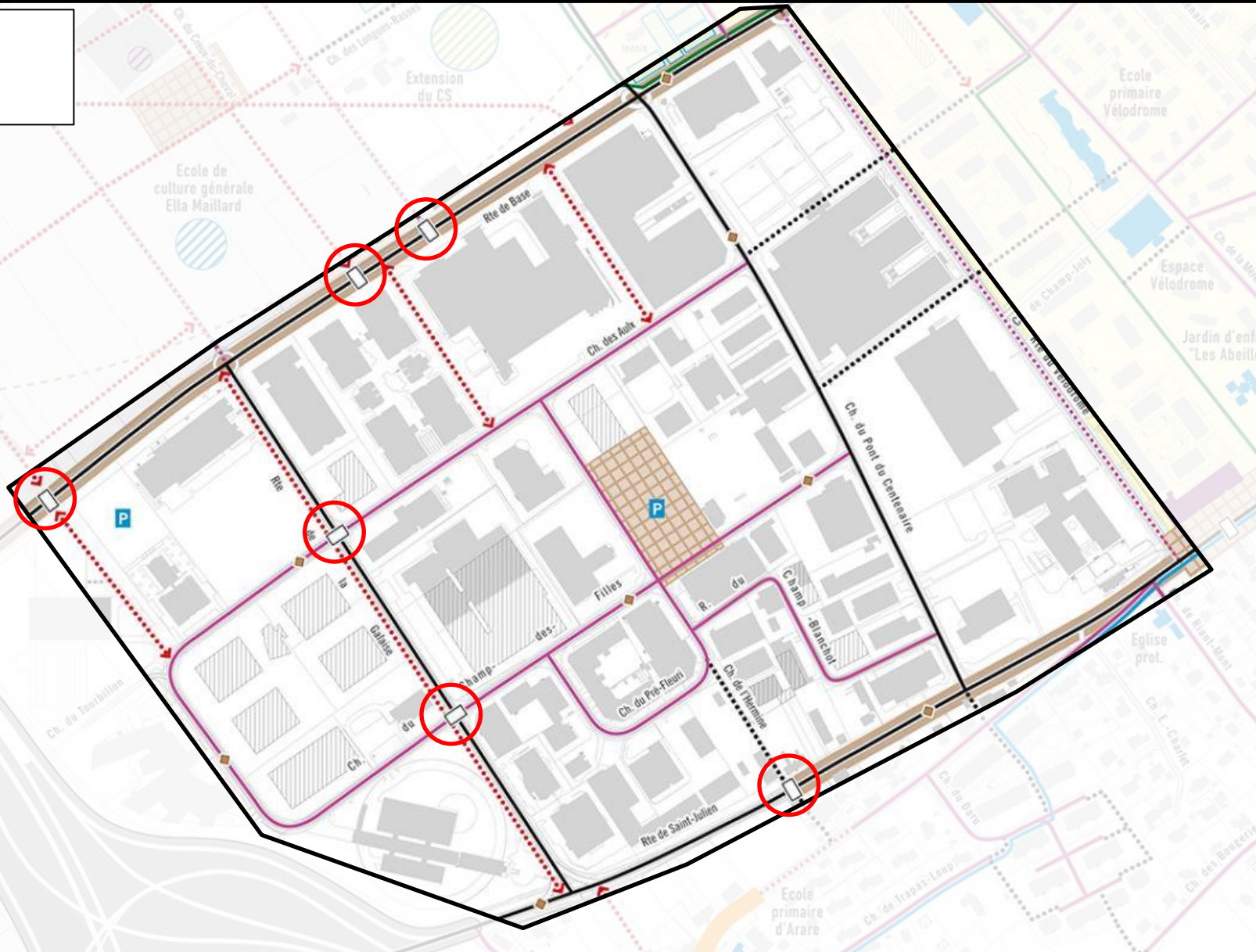
#### iv. Extrait du Plan Directeur des Chemins pour Piétons (2)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

#### Légende PDCP

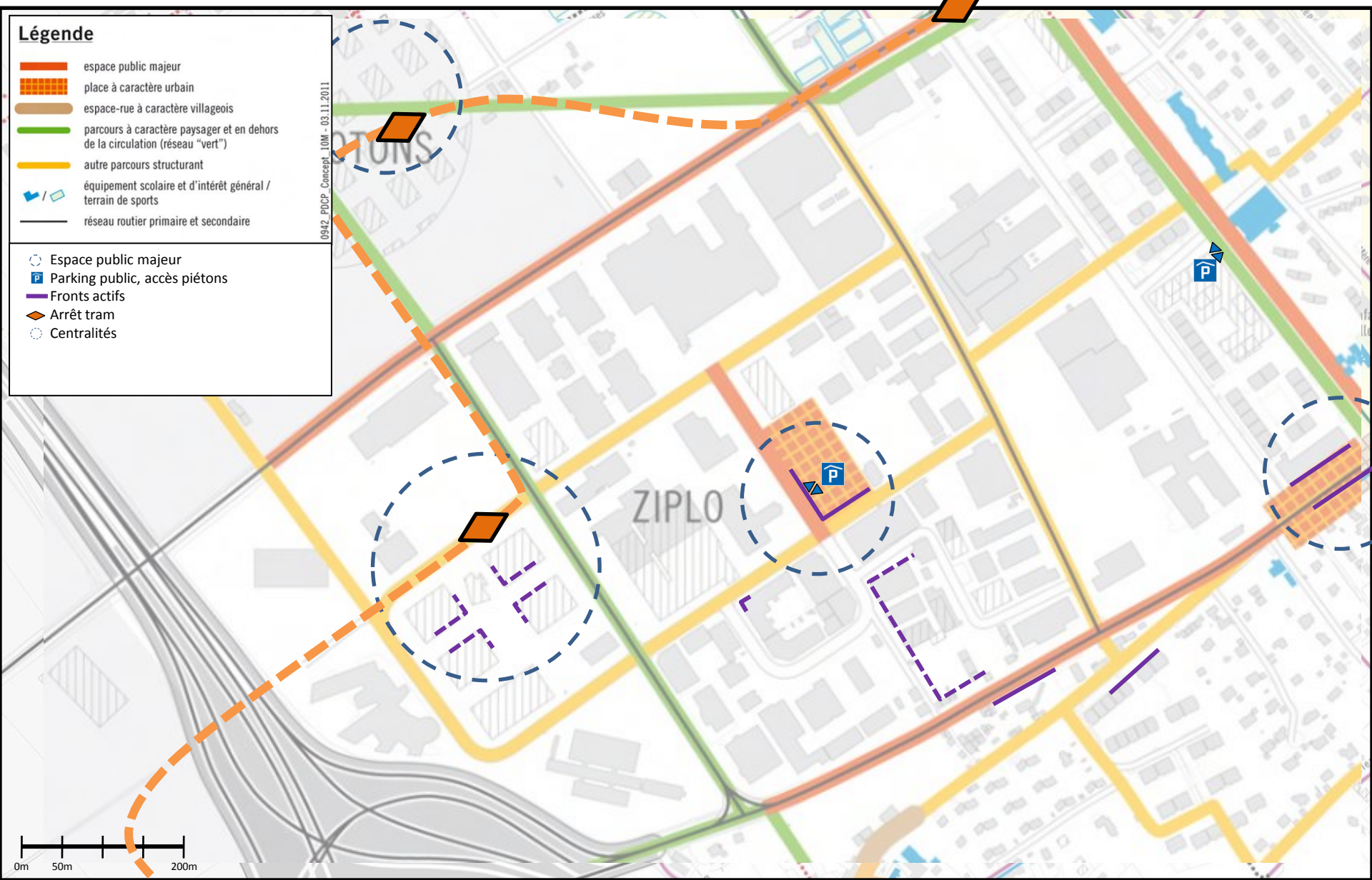
- Nouvelle liaison
- ▭ Traversée piétonne à créer



## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons v. Évolution de la ZIPLO

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



**Légende**

-  espace public majeur
-  place à caractère urbain
-  espace-rue à caractère villageois
-  parcours à caractère paysager et en dehors de la circulation (réseau "vert")
-  autre parcours structurant
-  équipement scolaire et d'intérêt général / terrain de sports
-  réseau routier primaire et secondaire

---

-  Espace public majeur
-  Parking public, accès piétons
-  Fronts actifs
-  Arrêt tram
-  Centralités



0942\_PDCP\_Concept\_10M - 03.11.2011

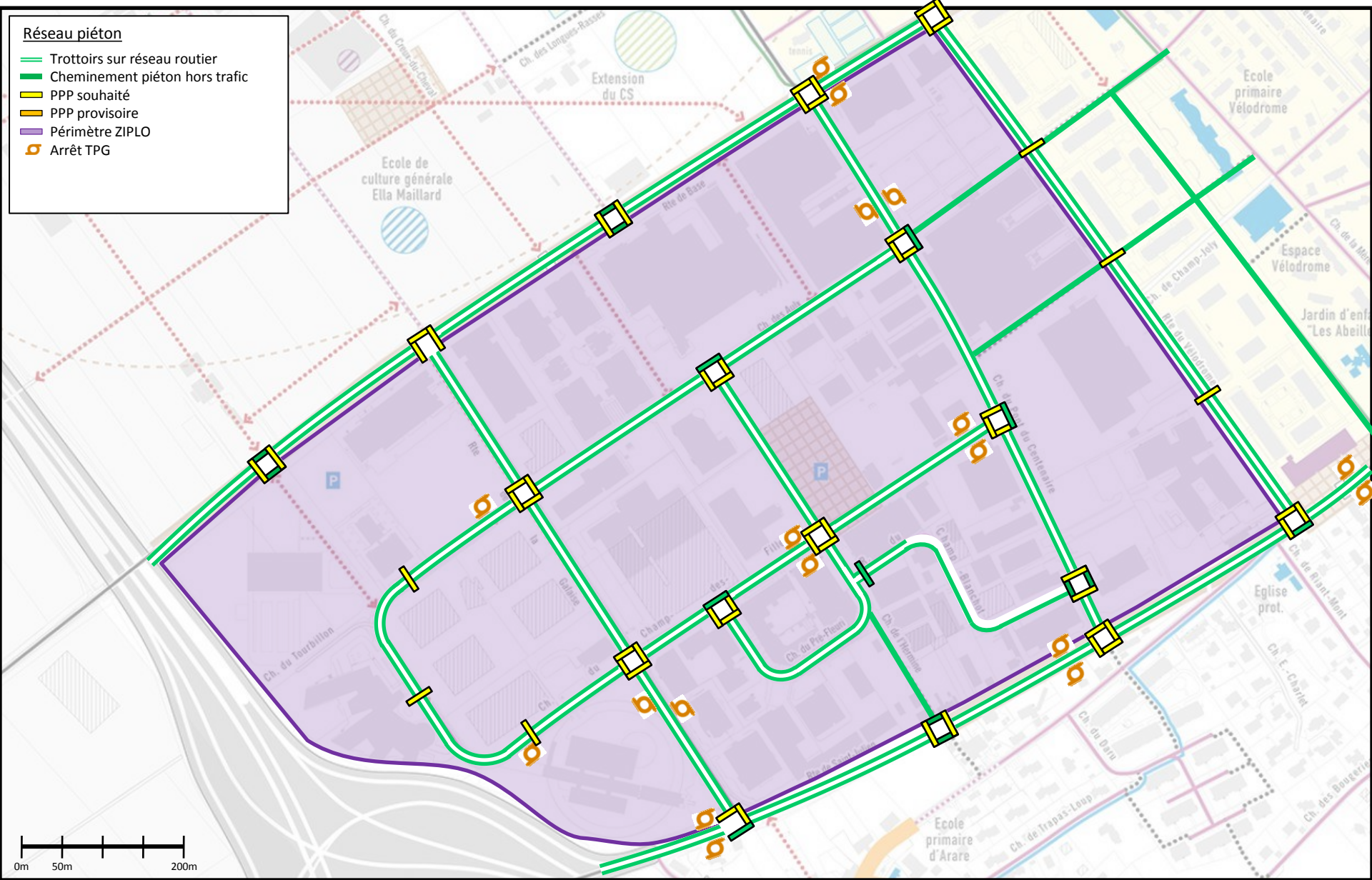
## 1. Contexte et problématique

### III. Un déficit d'infrastructure pour les piétons

#### vi. Projection réseau piéton à long terme

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

- Réseau piéton**
- Trottoirs sur réseau routier
  - Cheminement piéton hors trafic
  - PPP souhaité
  - PPP provisoire
  - Périmètre ZIPLO
  - Arrêt TPG



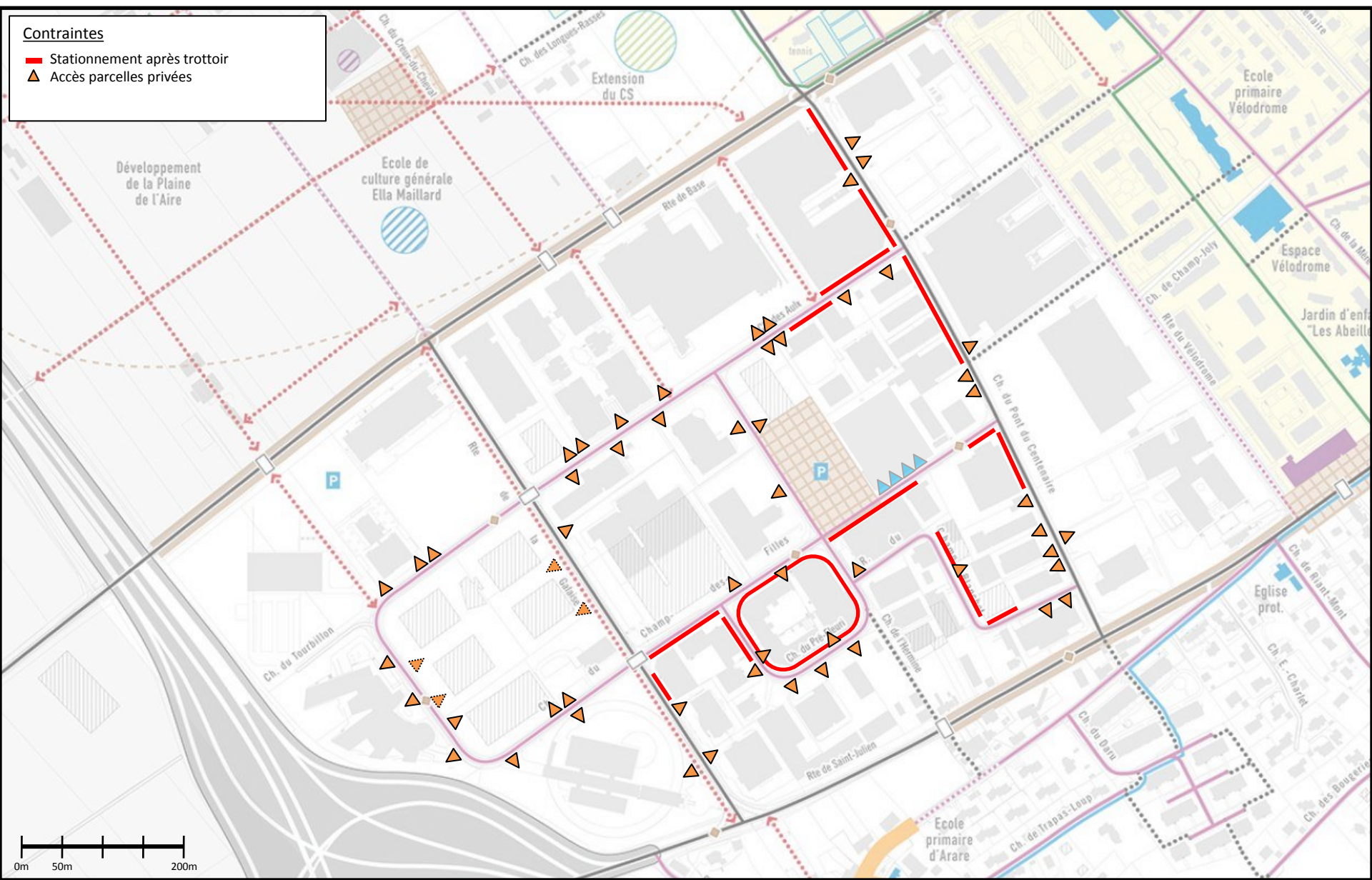
## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

### I. Contraintes

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

#### Contraintes

- Stationnement après trottoir
- ▲ Accès parcelles privées



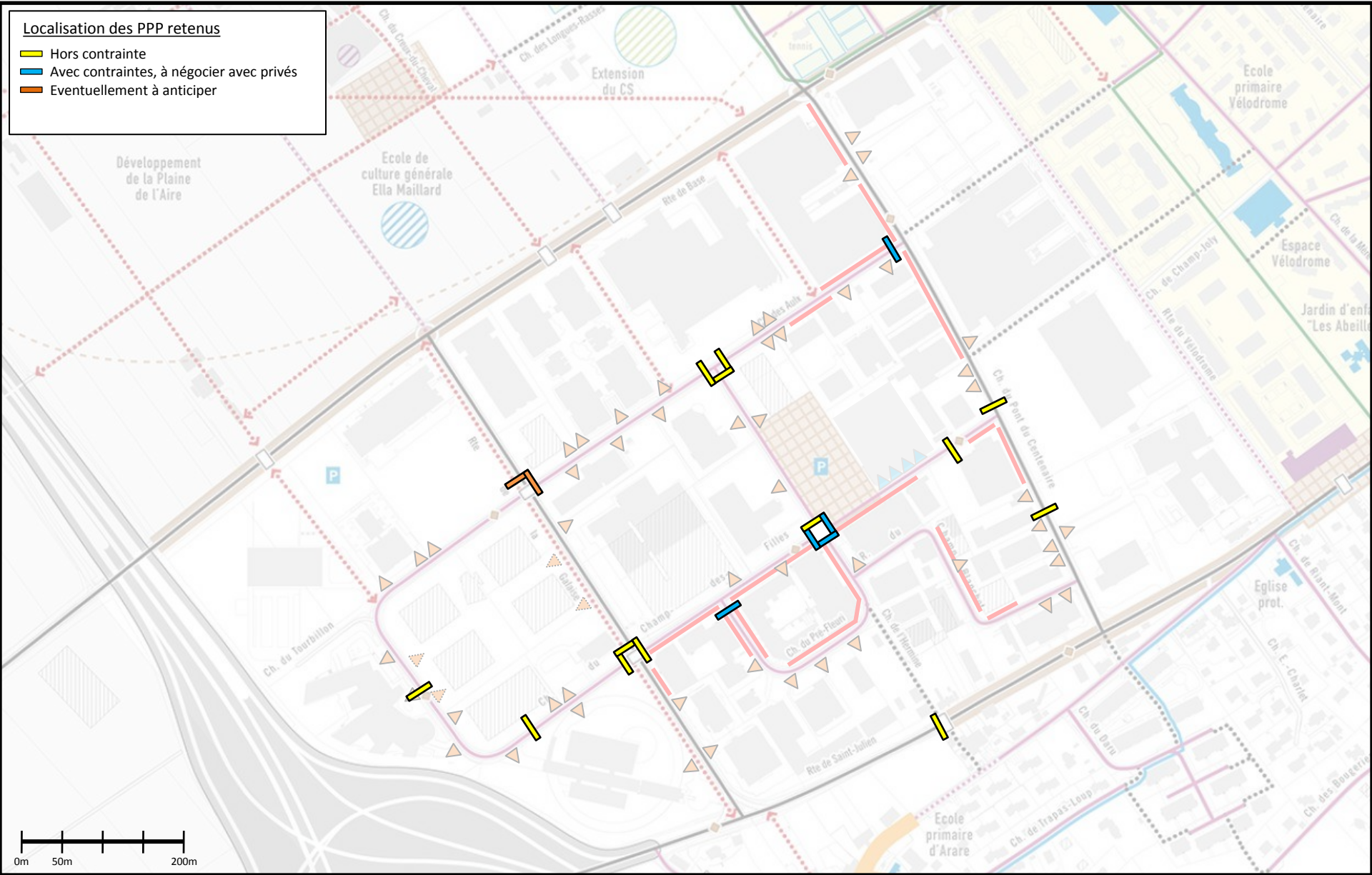
## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

### II. Opportunités de réalisation de PPP (hors projets tram, GP et PDZIA)

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

**Localisation des PPP retenus**

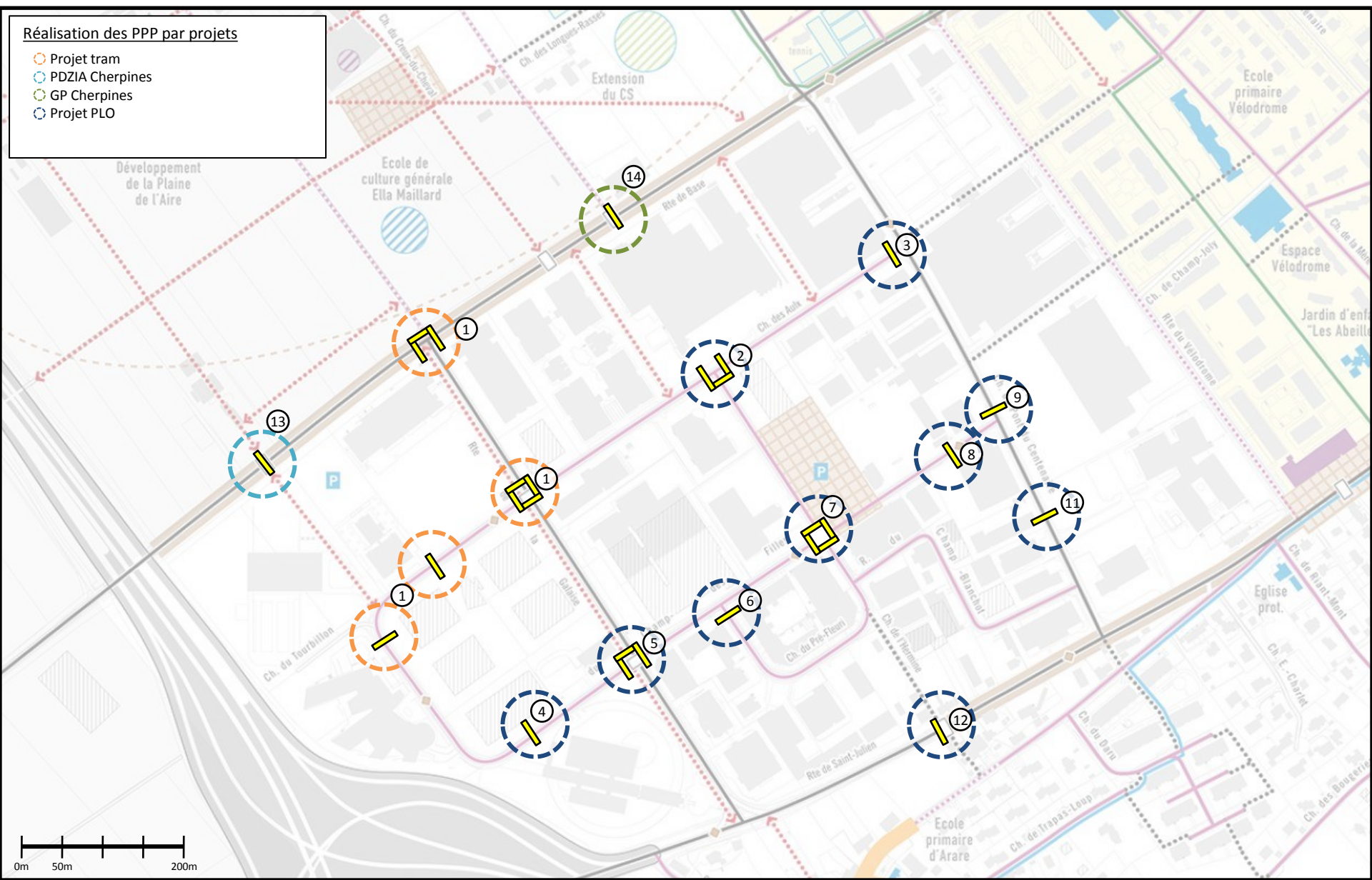
- Hors contrainte
- Avec contraintes, à négocier avec privés
- Eventuellement à anticiper



## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

### III. Réalisation des PPP par projets (carte)

MC, 11.07.2017  
GED # 41622







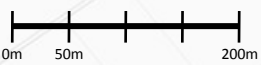
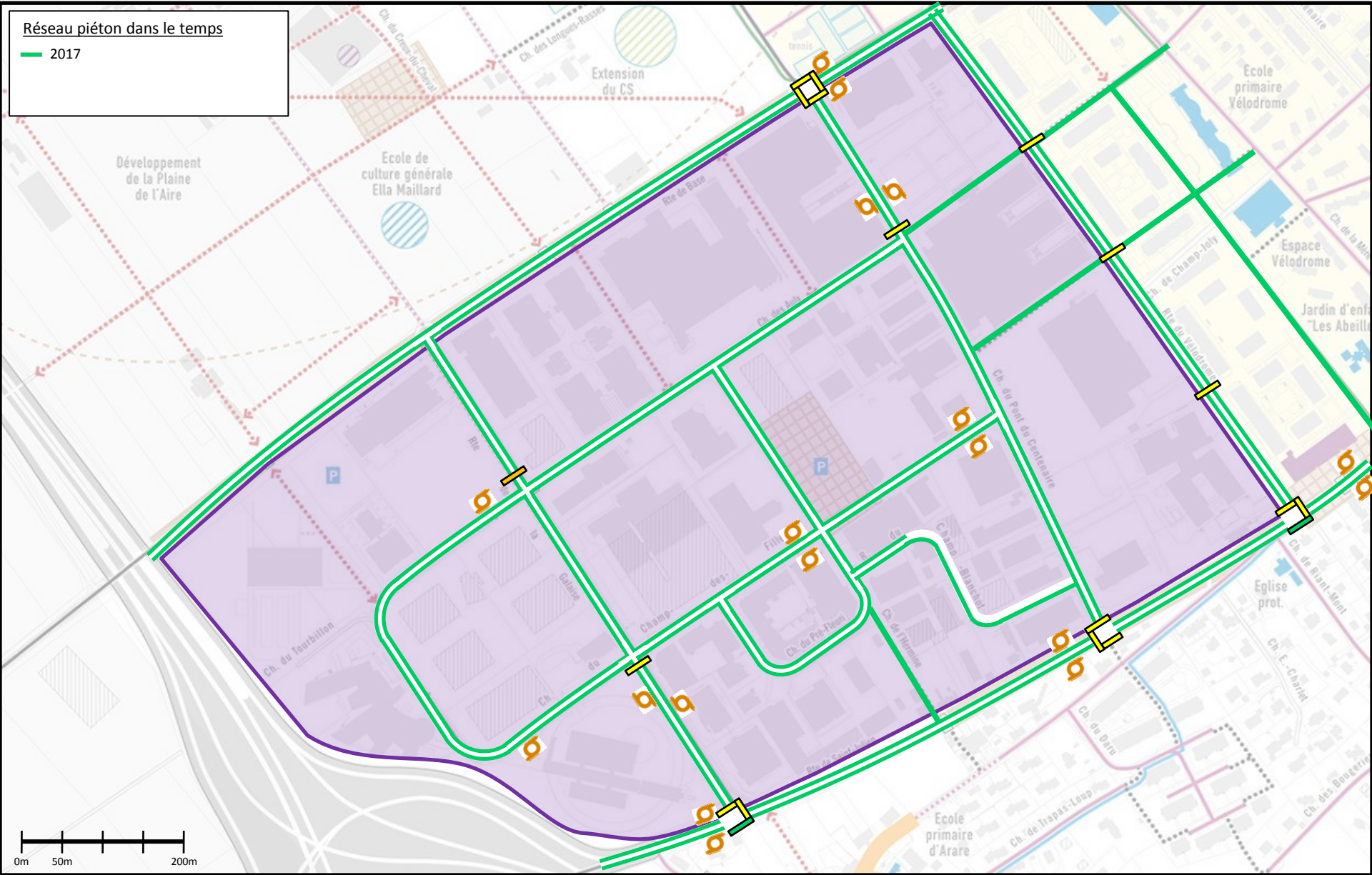
## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

### IV. Réalisation des PPP dans le temps (1)

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

Réseau piéton dans le temps

2017



## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

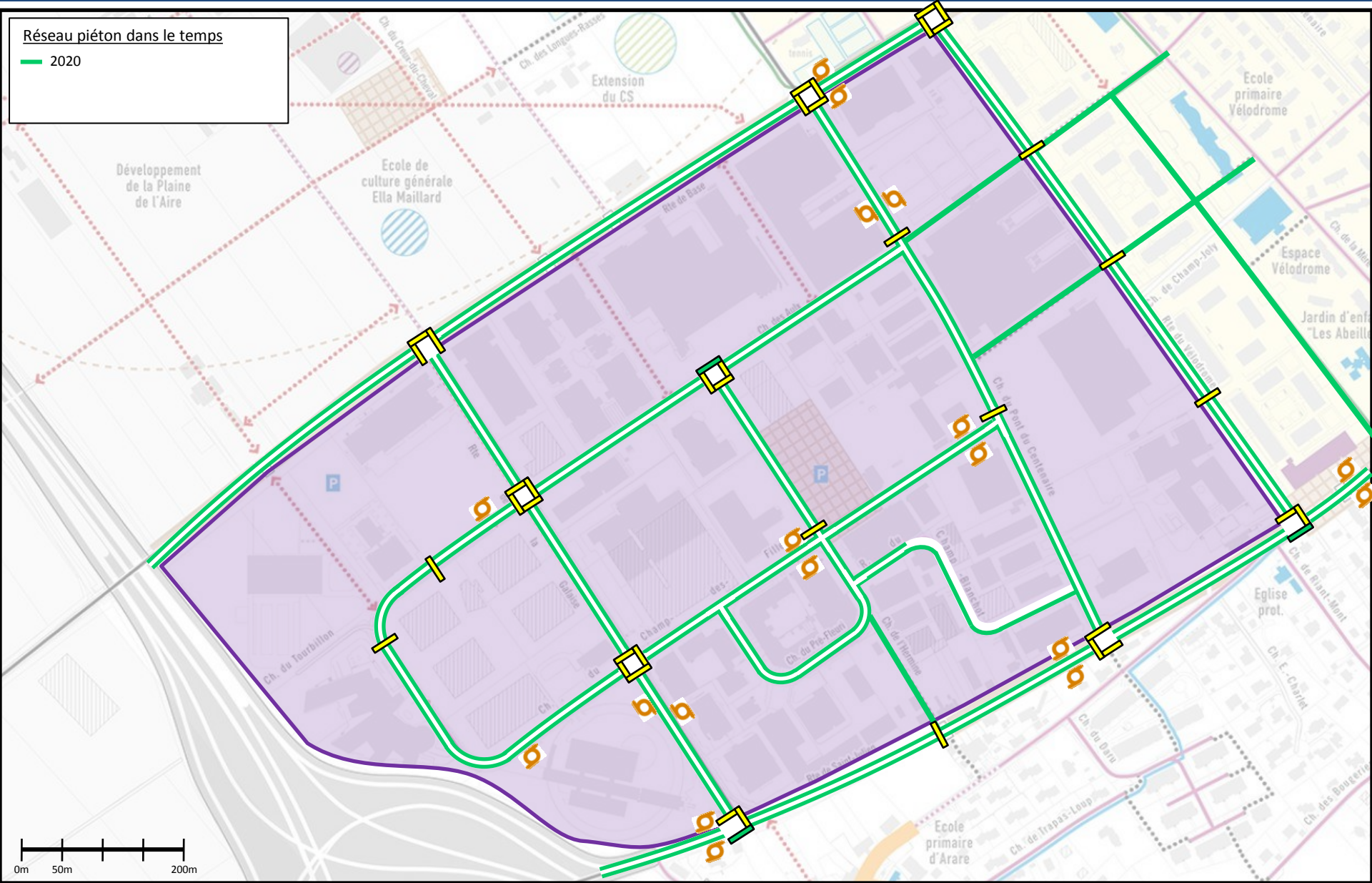
### IV. Réalisation des PPP dans le temps (2)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

Réseau piéton dans le temps

2020

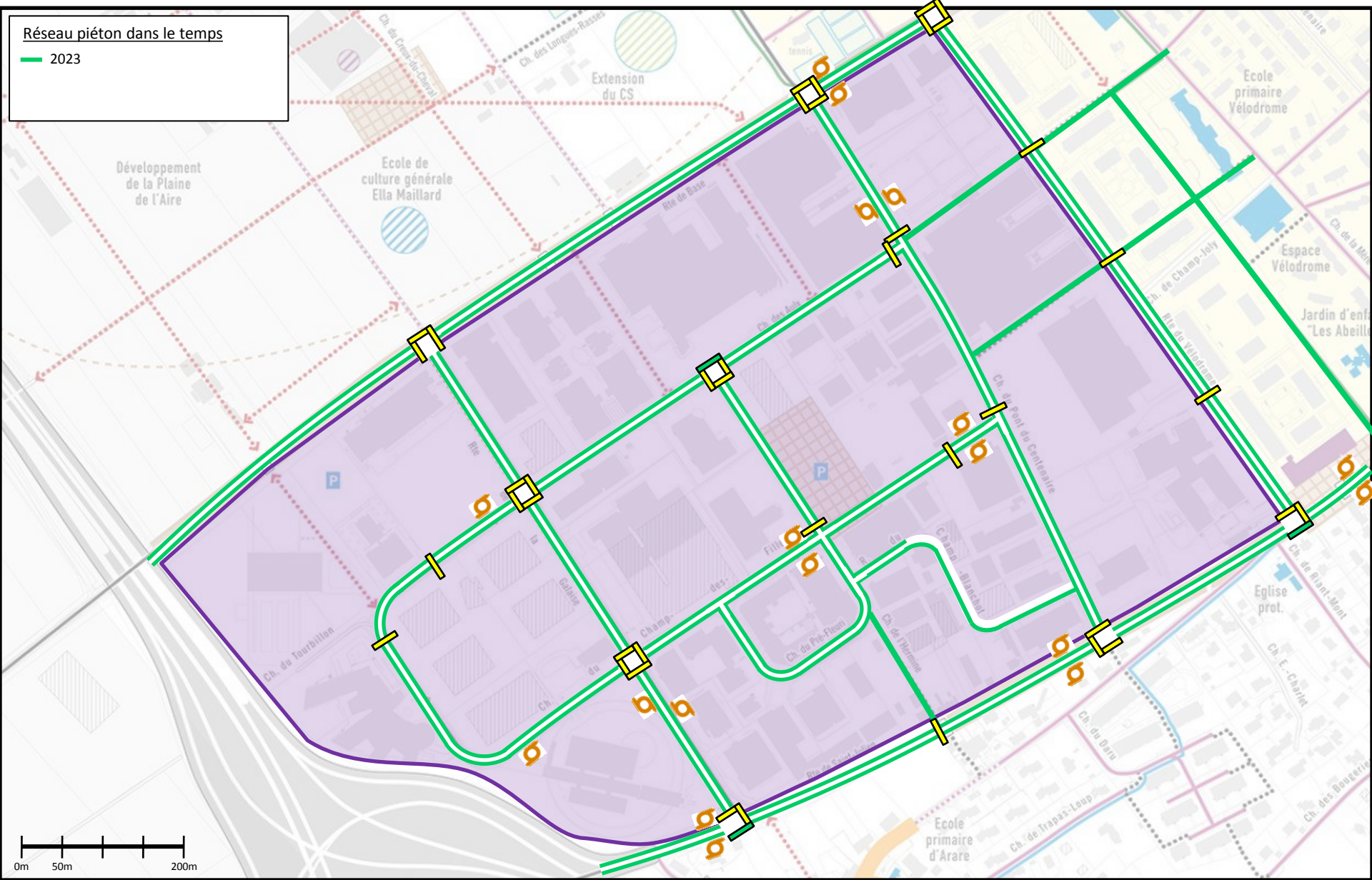


## 2. Planification des aménagements de PPP dans la ZIPLO

### IV. Réalisation des PPP dans le temps (3)

MC, 11.07.2017

GED # 41622

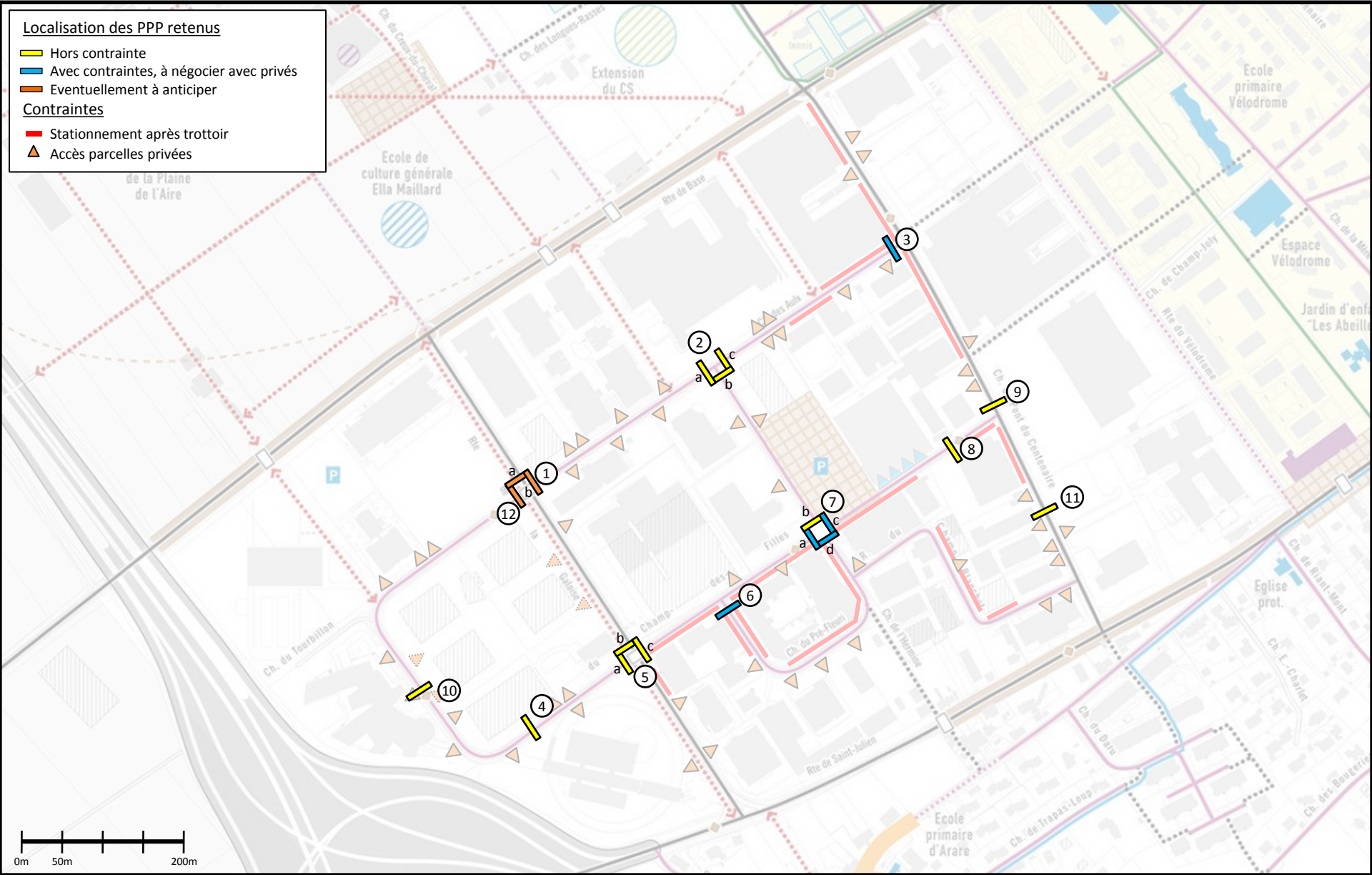




## 3. Schémas d'implantation des PPP

I. Carte des passages pour piétons retenus par Commune et Azipto le 19.04.18, avec déplacement du PPP N°12 sur demande AZIPL0

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



## 3. Schémas d'implantation des PPP

### II. Tableau des passages pour piétons retenus par Commune et Azipto le 19.04.18, avec déplacement du PPP N°12 sur demande AZIPL0

MC, 11.07.2017

GED # 41622

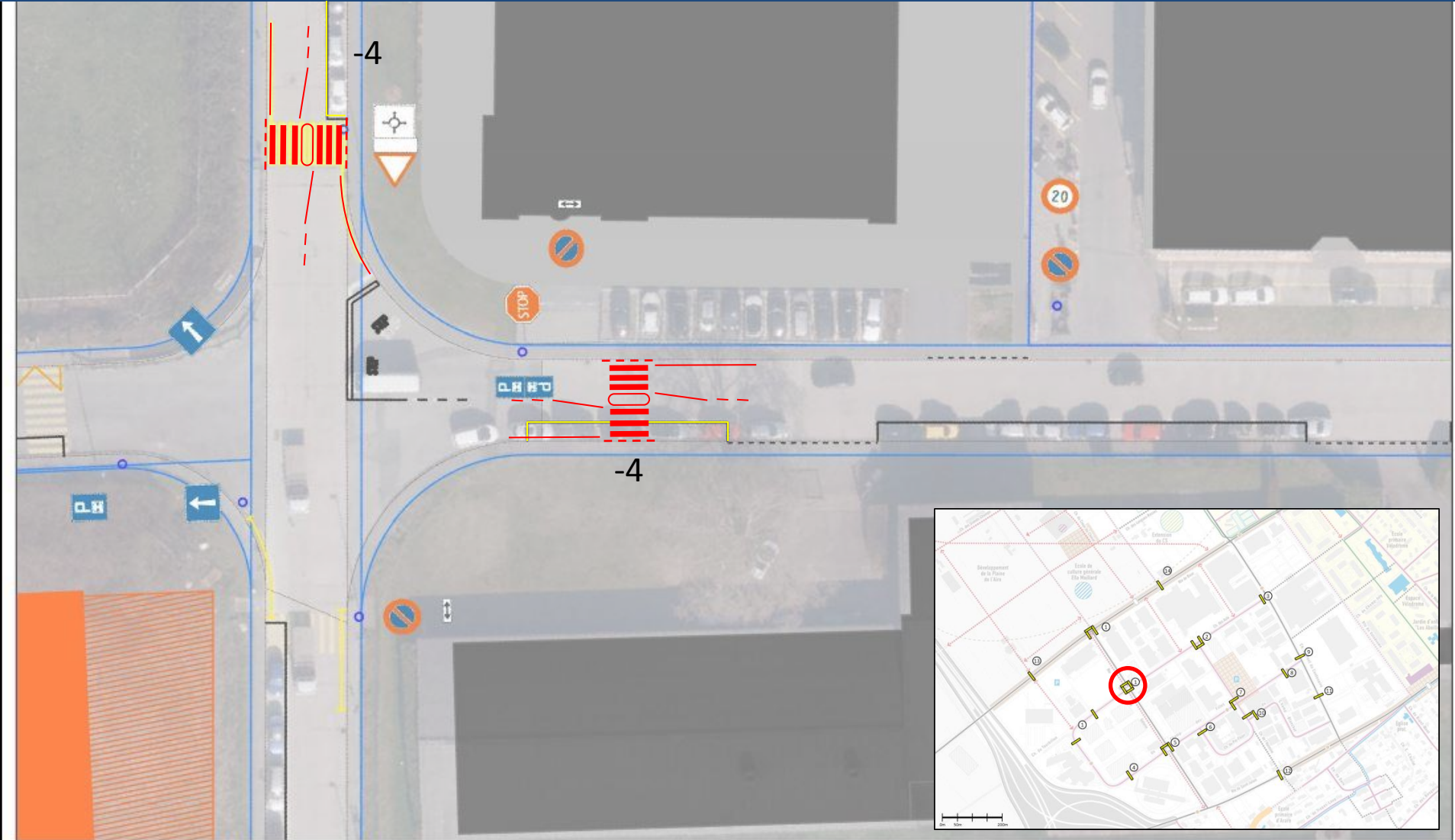
Etat au 18.07.2018		Foncier				Financement				Contraintes			Horizon de réalisation		
		Commune	FTI	Canton	Privé	PLO Fonct.	PLO Invest.	Canton	FTI	Aucune	Moyennes	Fortes	2020	2023	2027
N°	Localisation														
1a	Aulx, hauteur Ralph Lauren	X				X				X			X		
1b	Galaise, hauteur Ralph Lauren	X				X				X			X		
2a	Aulx, hauteur LRG ouest	X				X				X			X		
2b	Pré-Fleuri, hauteur Bluebox	X				X				X			X		
2c	Aulx, hauteur LRG est	X				X				X			X		
3	Aulx – Centenaire	X				X					X			X	
4	Champ-des-Filles (Piaget)		X					X		X				X	
5a	Champ-des-Filles, hauteur Alpina		X					X		X				X	
5b	Galaise, hauteur Alpina	X				X				X				X	
5c	Champ-des-Filles, hauteur Carugati	X				X					X			X	
6	Pré-Fleuri (Brasserie)	X				X				X					X
7a	Champ-des-Filles, hauteur Florivert	X				X				X				X	
7b	Pré-Fleuri, hauteur Skylab	X				X					X			X	
7c	Champ-des-Filles, hauteur Skylab	X				X					X			X	
7d	Pré-Fleuri, hauteur Constantin	X				X					X			X	
8	Champ-des-Filles (Piasio)	X				X				X				X	
9	Champ-des-Filles – Centenaire	X				X				X				X	
10	Pré-Fleuri – Champ-Blanchod	X				X					X				X
11	Centenaire (Patek Philippe)	X				X				X					X
12	Tourbillon, hauteur Bracco			X				X		X				X	

## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Aulx (côté Galaise) N°1

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



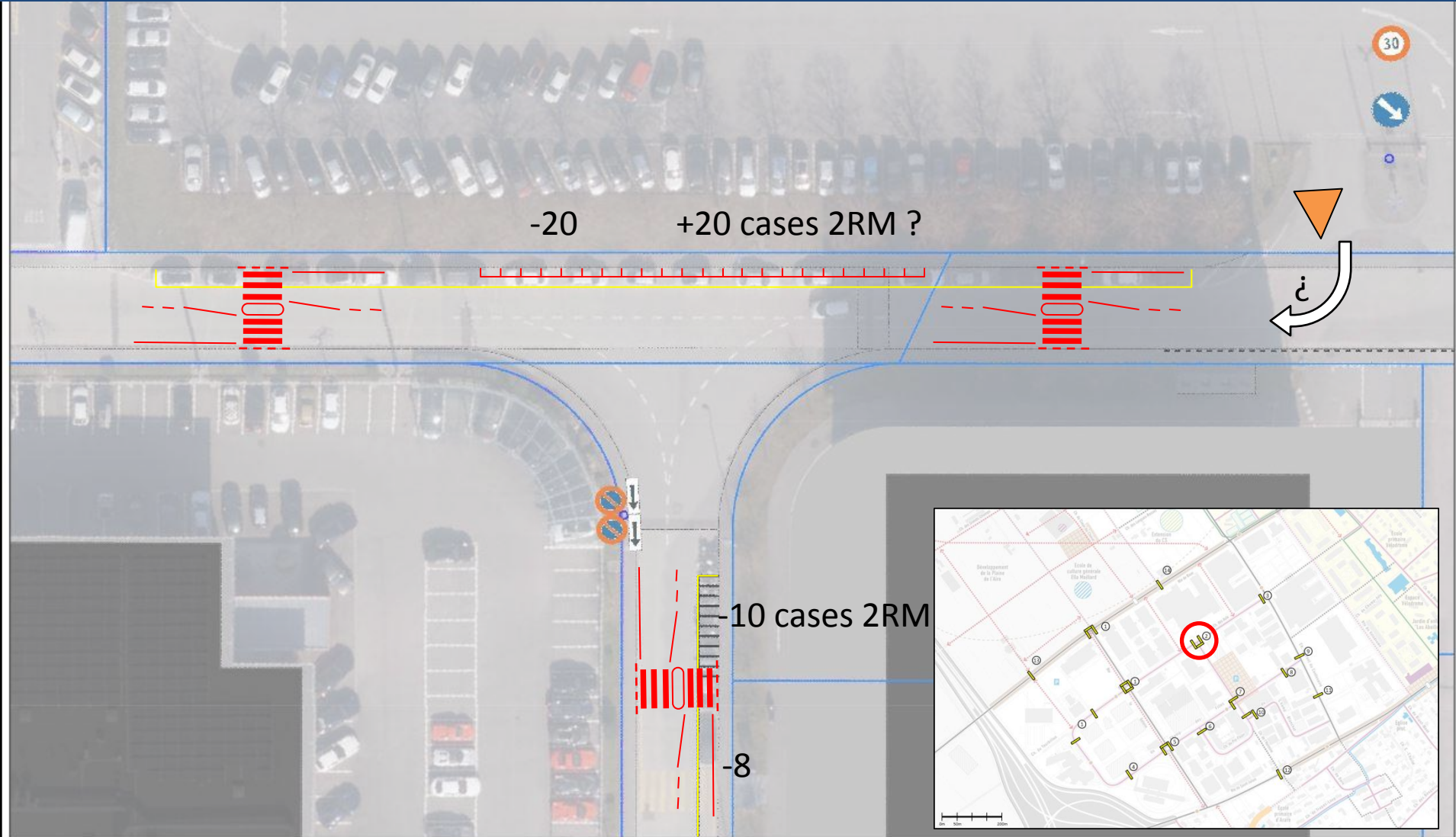


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Aulx – Pré-Fleuri N°2

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

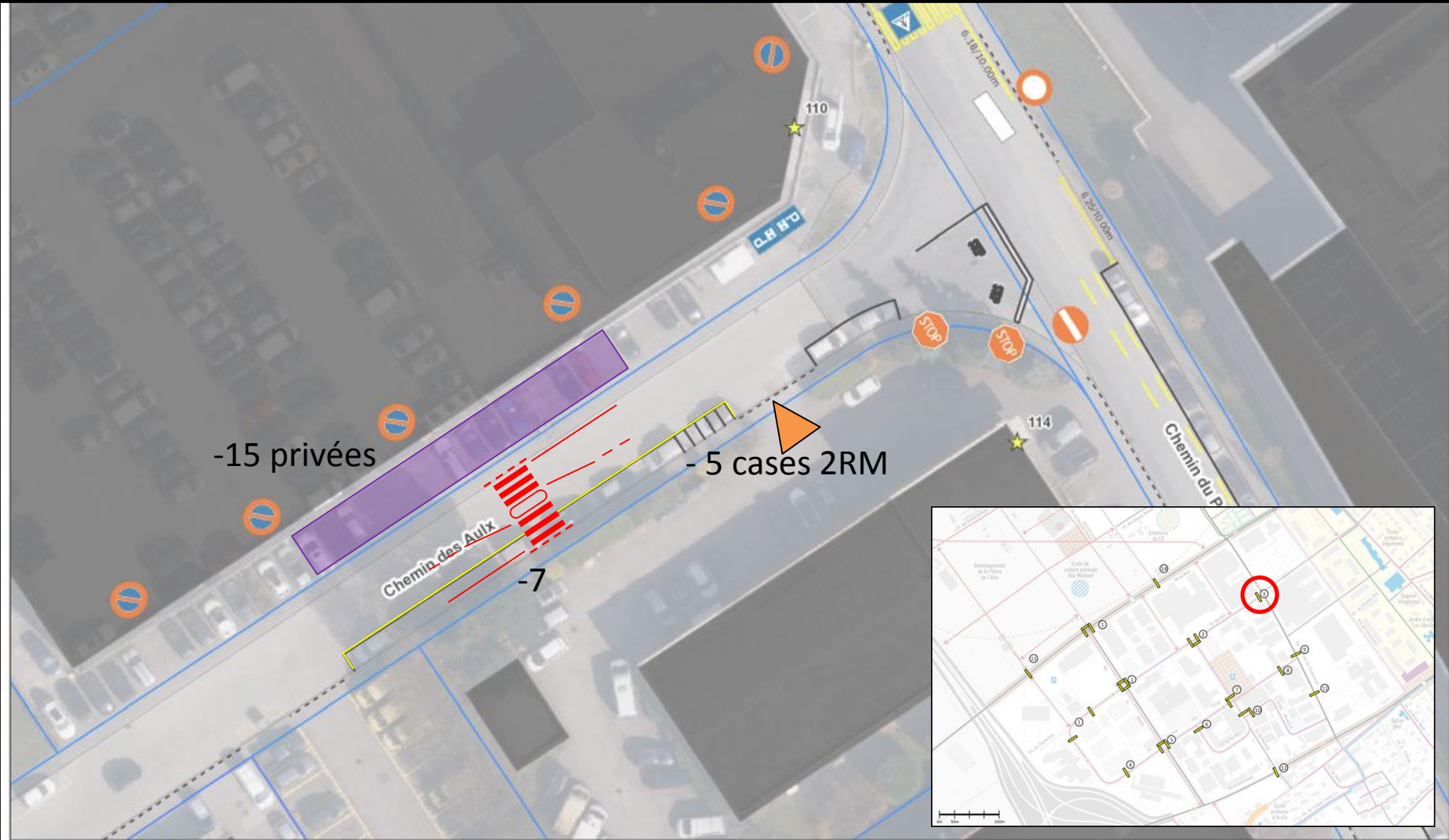


3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx (côté Pont-du-Centenaire) N°3

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

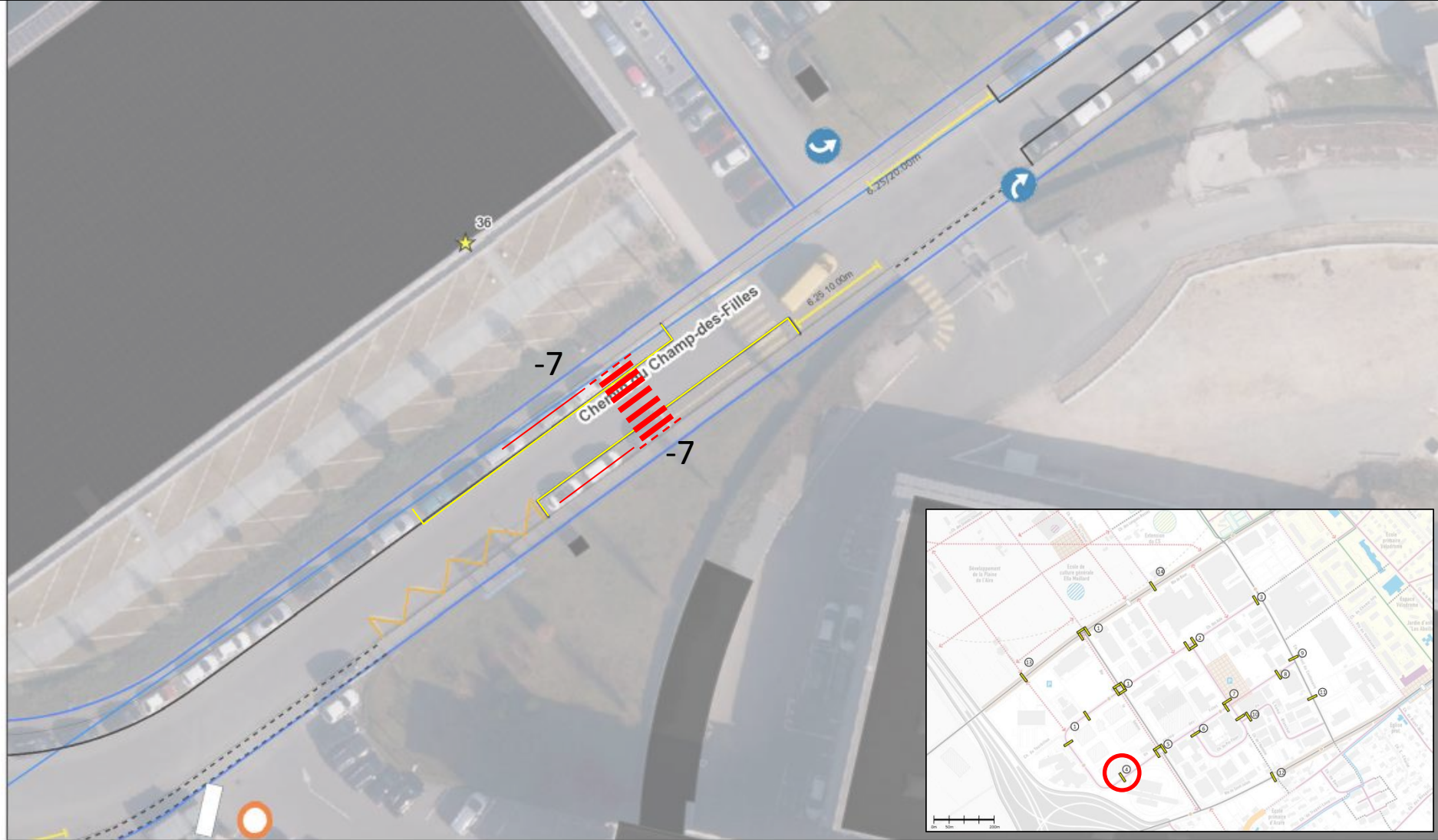


3. Schémas d'implantation des PPP

III. Zooms

Aulx (côté Pont-du-Centenaire) N°4

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

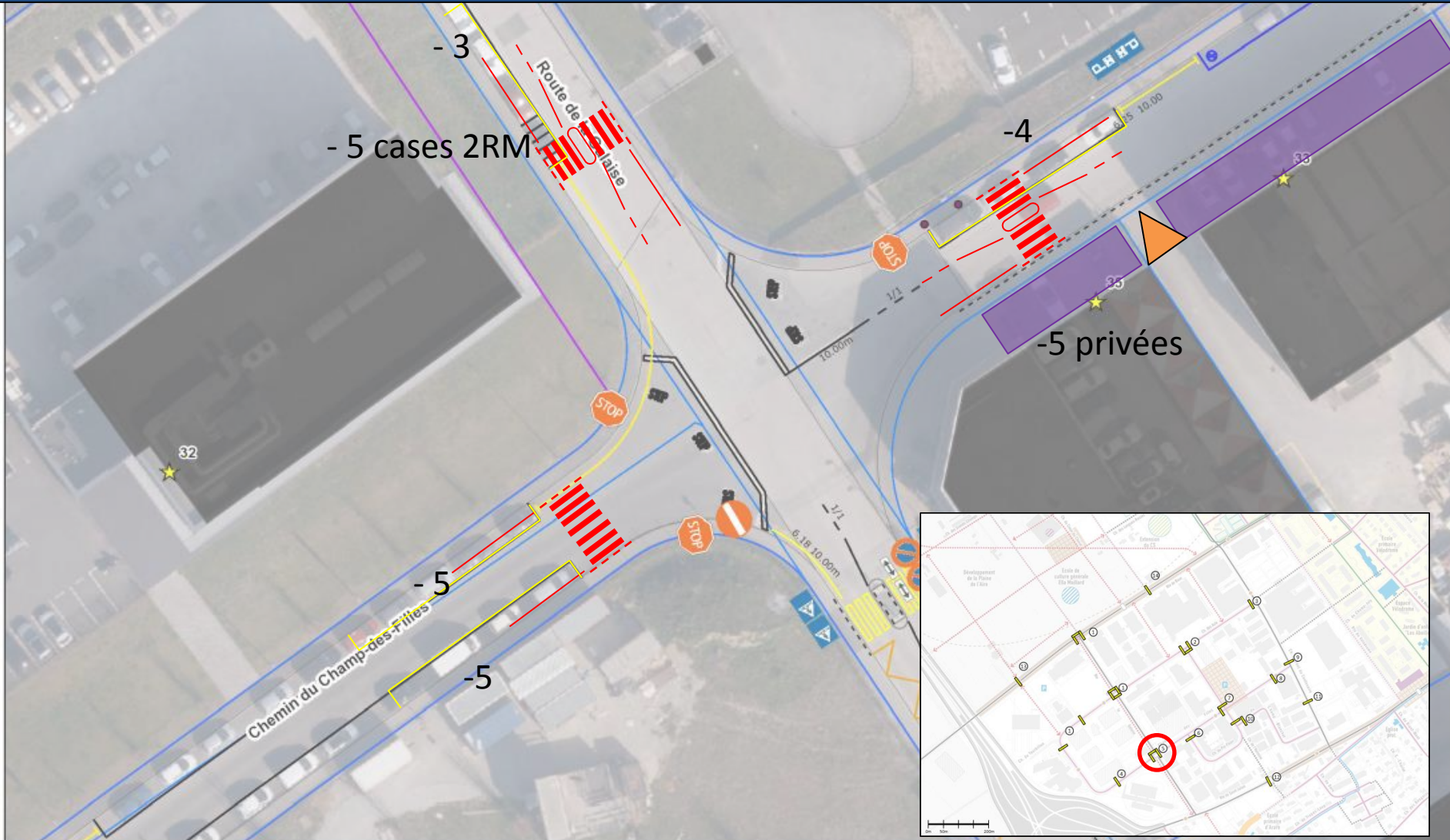


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Galaise – Champ-des-Filles N°5

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

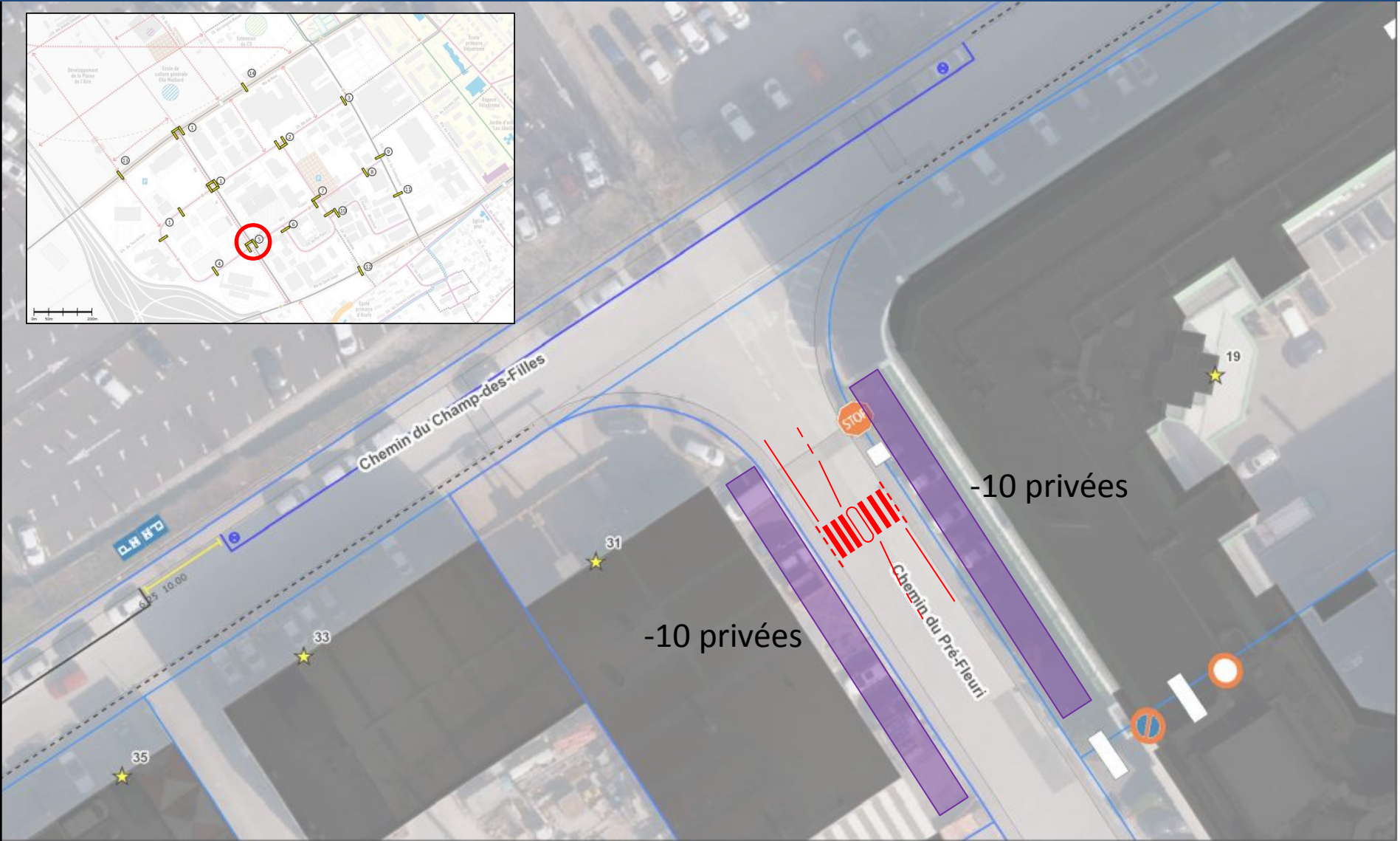
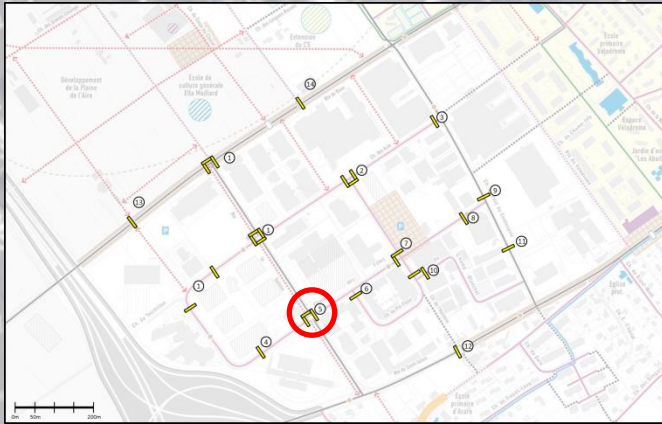


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Pré-Fleuri – Champ-des-Filles N°6

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

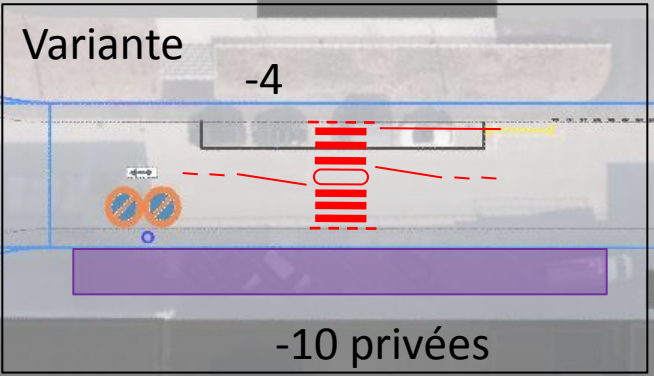
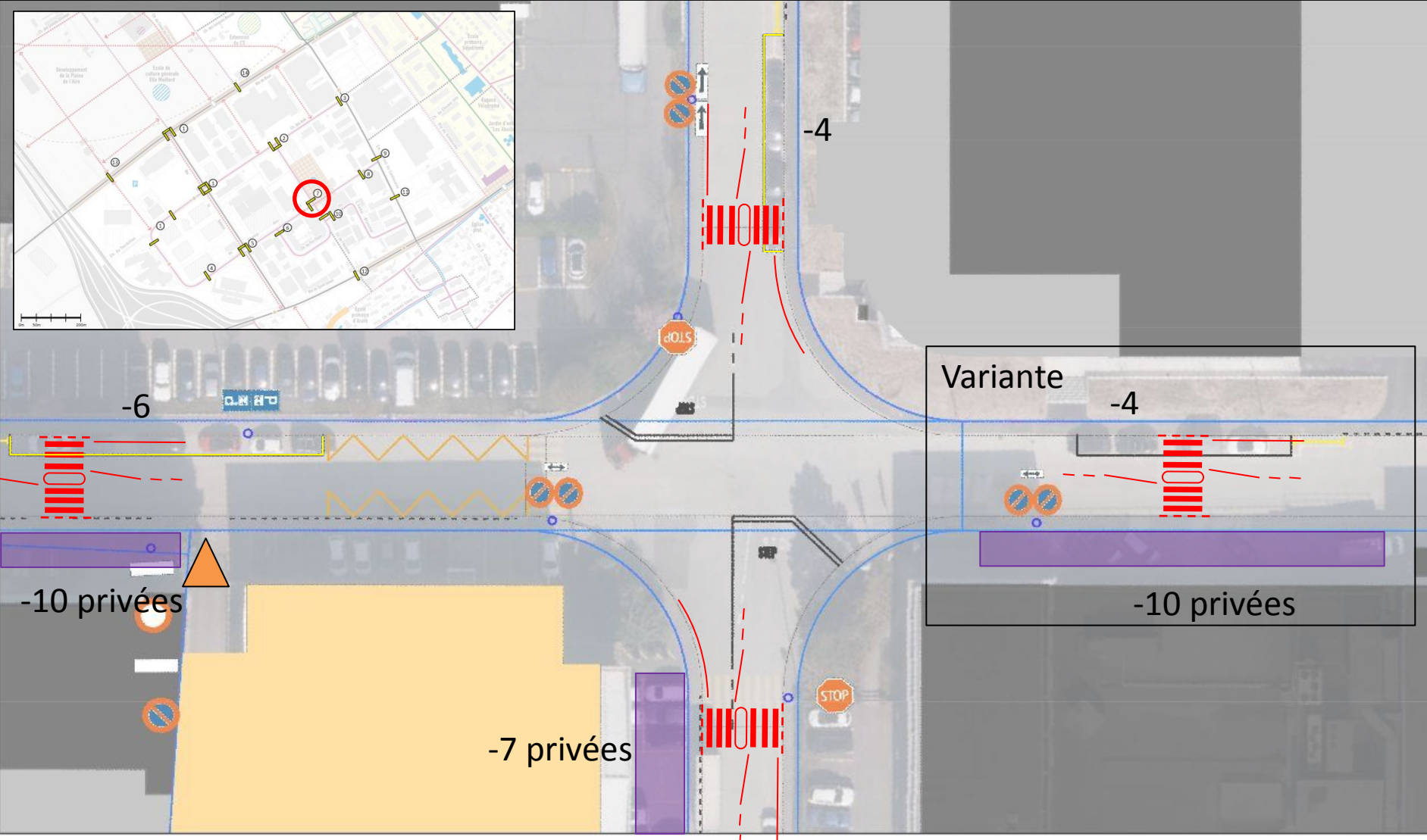
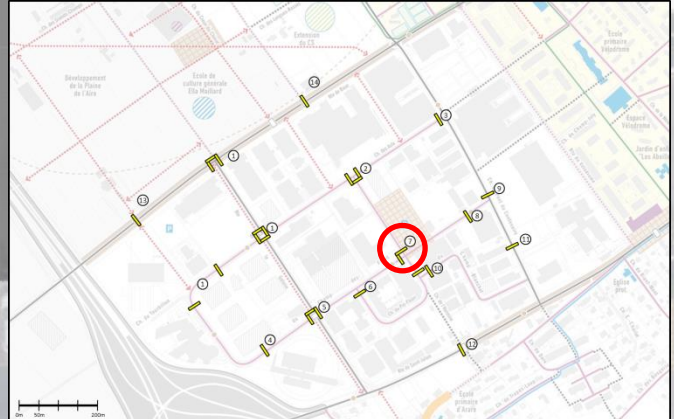


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Pré-Fleuri (côté Skylab) N°7

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

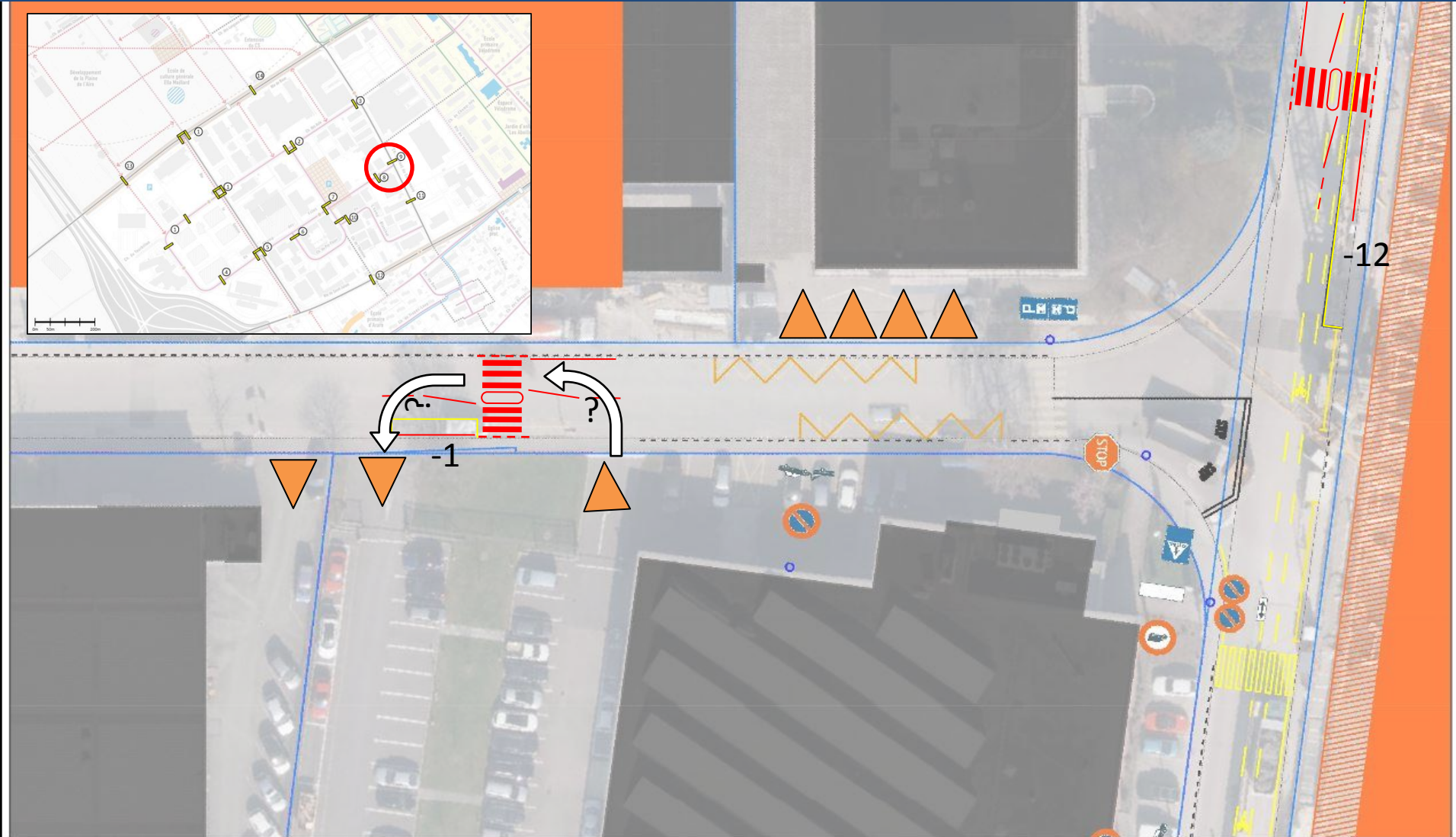
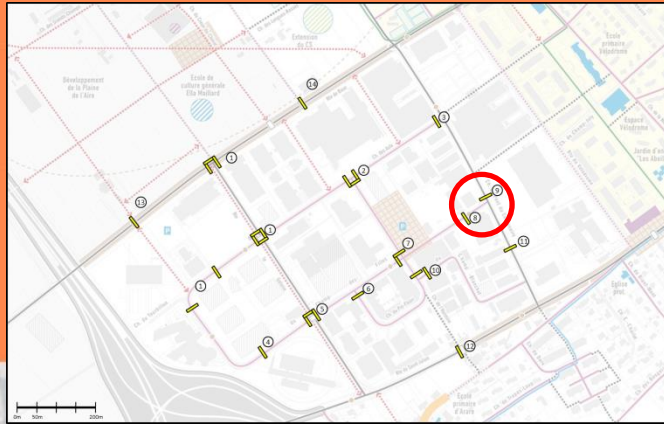


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Champ-des-Files et Pont-du-Centenaire N°8 et 9

MC, 11.07.2017  
GED # 41622

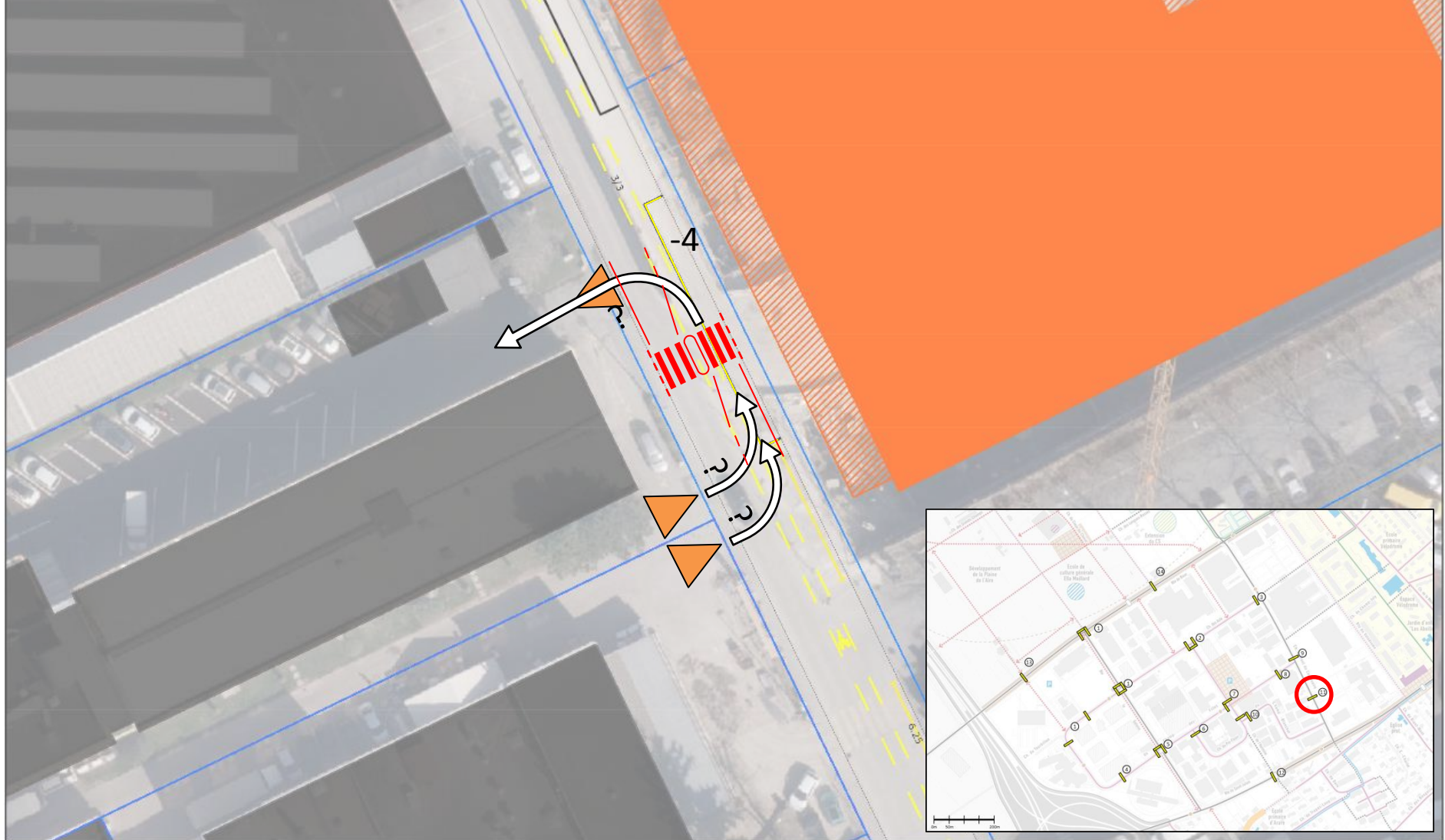


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Pont-du-Centenaire (côté Saint-Julien) N°11

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



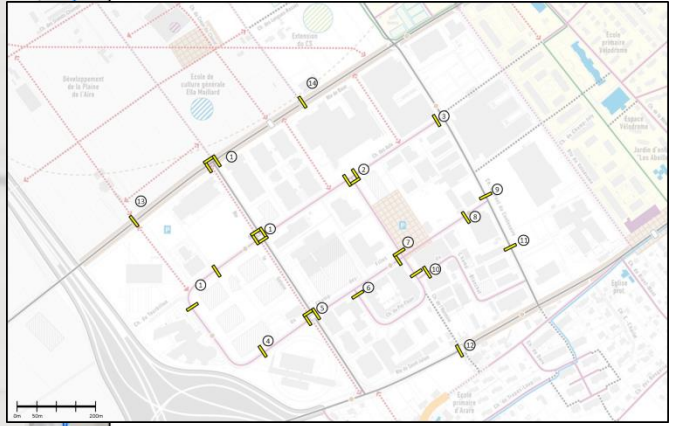
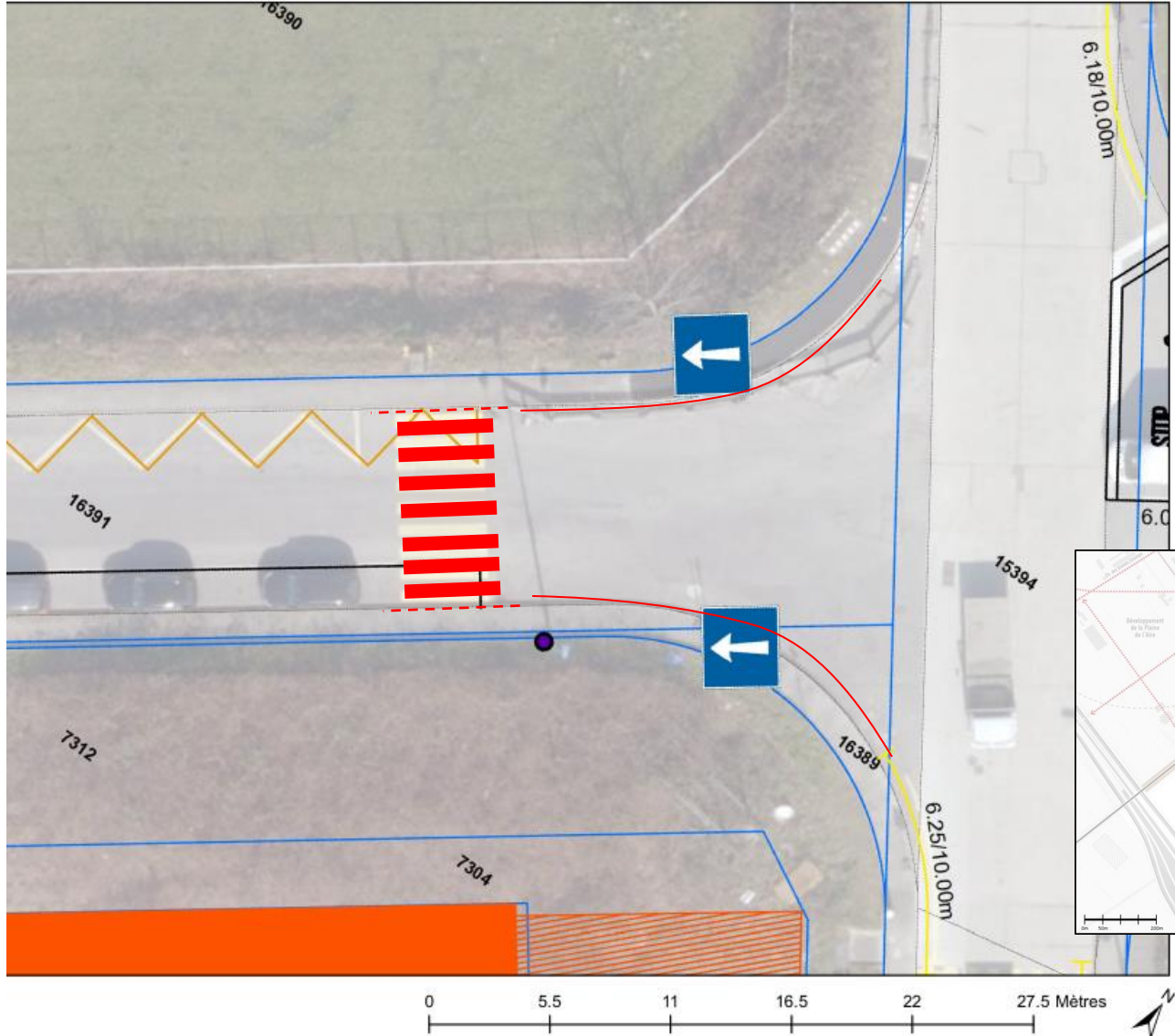


## 3. Schémas d'implantation des PPP

### III. Zooms

#### Saint-Julien – Hermine N°12

MC, 11.07.2017  
GED # 41622



### 3. Schémas d'implantation des PPP

#### IV. Impact places de stationnement

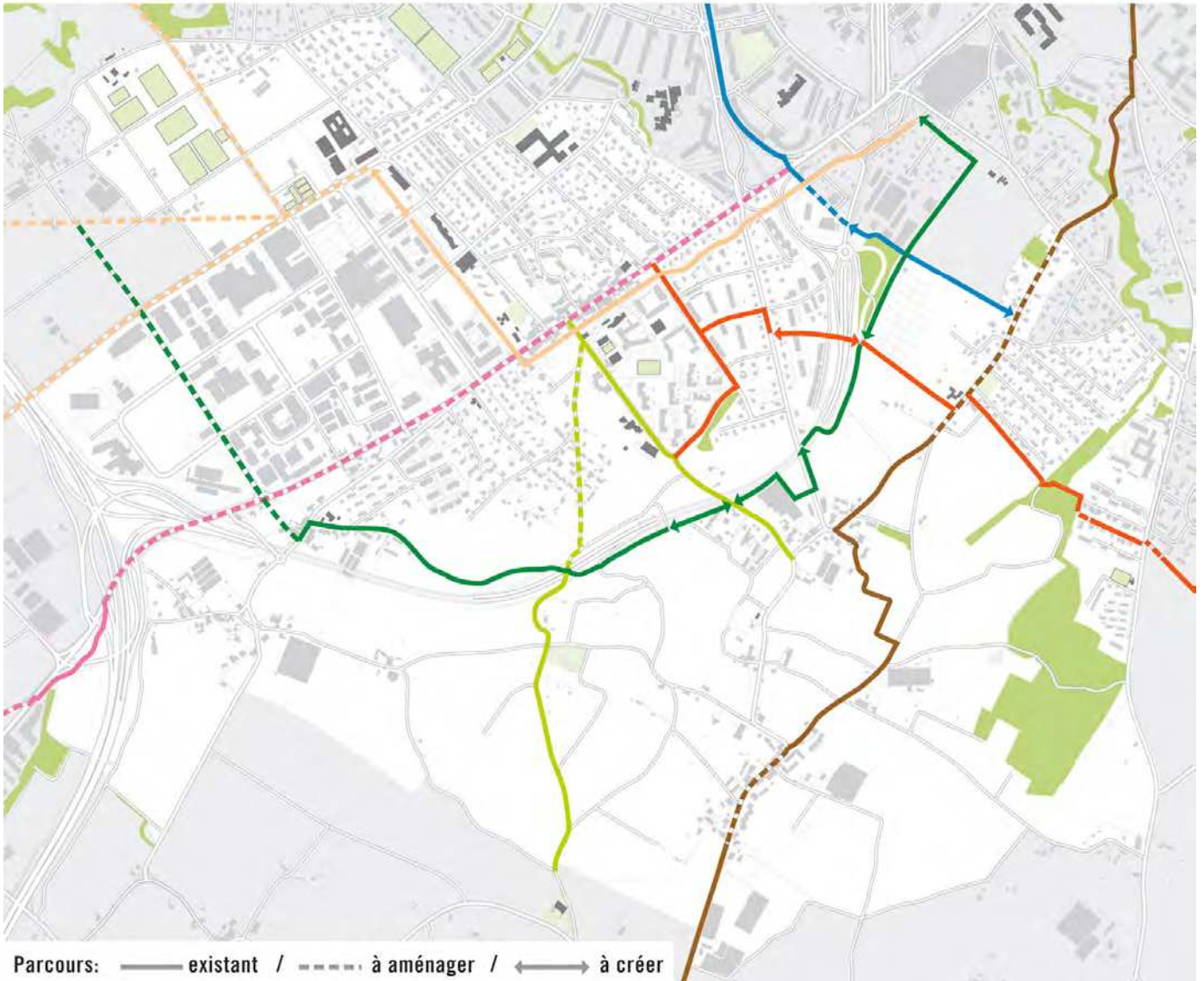
MC, 11.07.2017

GED # 41622

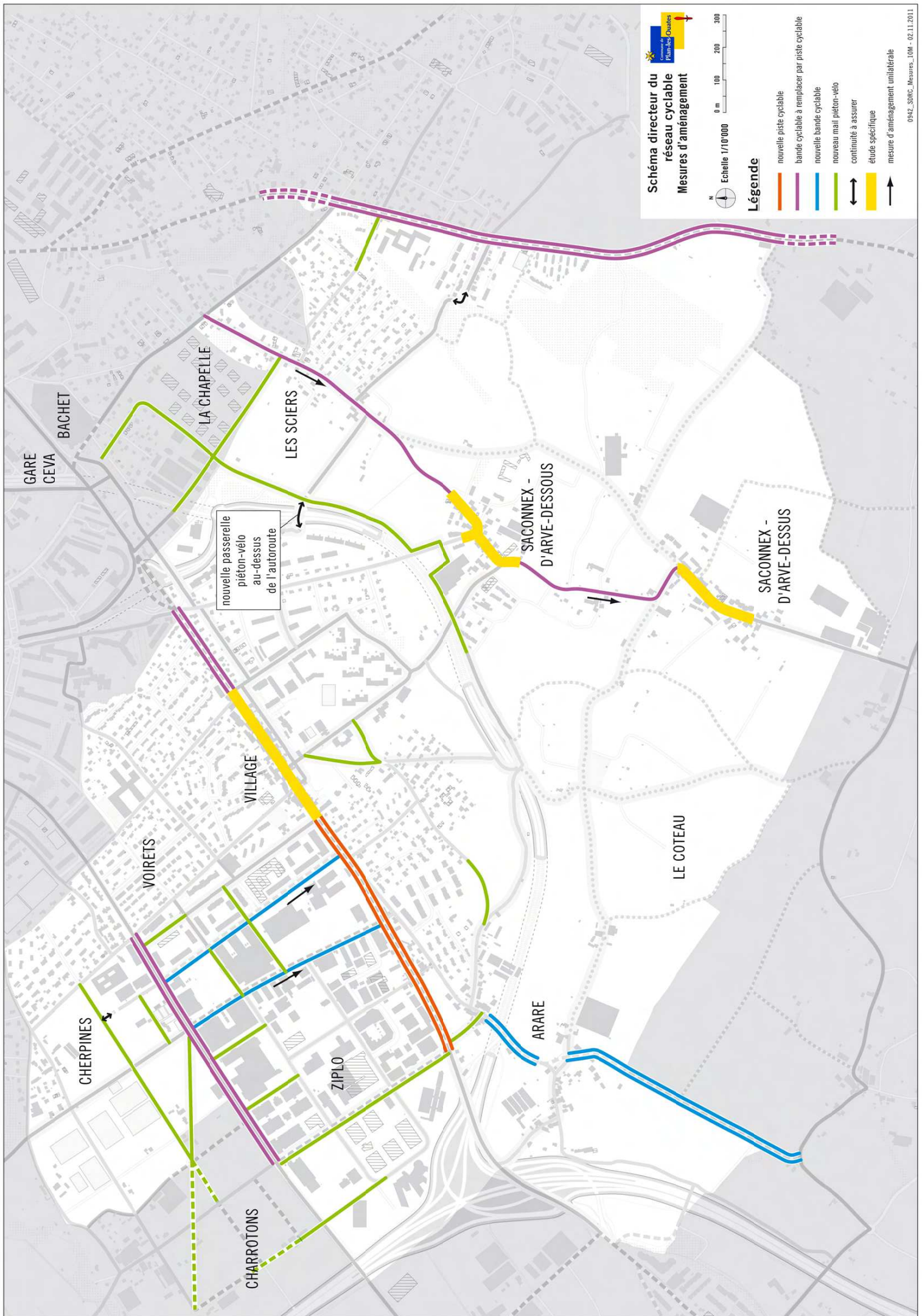
Etat au 26.07.2017

N°	Localisation	Bilan places voitures publiques	Bilan places voitures privées	Bilan places 2RM
1	Galaise – Aulx	-4		
2	Aulx – Pré-Fleuri	-28		+10
3	Aulx – Centenaire	-7	-15	-5
4	Champ-des-Filles (Piaget)	-14		
5	Galaise – Champ-des-Filles	-17	-5	
6	Pré-Fleuri (Brasserie)		-20	
7	Pré-Fleuri – Champ-des-Filles (Skylab)	-10	-10	
8	Champ-des-Filles (Piasio)	-1		
9	Champ-des-Filles – Centenaire	-12		
10	Pré-Fleuri – Champ-Blanchod		-19	
11	Centenaire (Patek Philippe)	-4		
12	Saint-Julien – Hermine	0		
13	Base (PDZIA Cherpines)	0		
14	Base – Charrotons	?		
	<b>TOTAL</b>	<b>-97</b>	<b>-69</b>	<b>+5</b>

- Route de St-Julien
- Bachet - Cherpines
- Ceinture verte
- Sciers - Gd-Lancy
- Chemin de St-Jacques-de-Compostelle
- Village - Bistoquette
- Village - Coteau



Localisation des parcours majeurs



## Route de la Galaise (entre la route de Saint-Julien et la route de Base)

### Contexte et diagnostic

- > Route du réseau primaire, vitesses élevées.
- > Desserte ZIPLO avec trafic poids-lourds important.
- > Trottoirs existants (largeur 1,50 m) de part et d'autre de la route.
- > Absence de traversée piétonne à la hauteur des rues perpendiculaires (continuité des parcours à assurer).
- > Absence d'aménagements cyclables.

### Principes et mesures d'aménagement

- 1 Aménagement de 2 traversées piétonnes au droit des chemins des Aulx et du Champ-des-Filles.
- 2 Suppression du stationnement et aménagement d'une piste cyclable côté Perly dans le sens de la montée (trottoir mixte à 3,00 m).
- 3 Aménagement d'un mail piéton/vélo côté Perly, accompagné par un aménagement paysager (arbres d'alignement); emprise d'environ 4,00 m. à négocier avec les propriétaires privés et la FTI.
- 4 Coordination avec le projet tram pour l'aménagement des espaces publics (trottoirs larges et pistes cyclables).

### Mise en œuvre

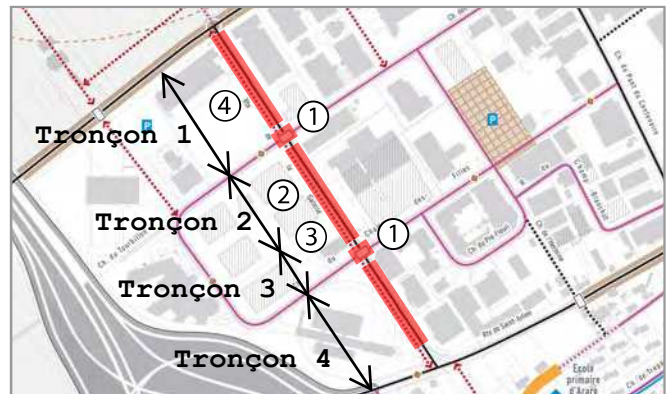
#### Instances concernées

- > CA, Commissions du CM
- > FTI, privés
- > Canton : DIME (DGM, DGGC)

#### Coordination

- > Plan directeur ZDIA 26'650 et extension 28'667
- > Projet tram
- > Fiches n° 13, 15

Mesures		1	2	3	4
Foncier	- privé			x	
	- public	x	x		x
Responsable	- PLO		x	x	x
	- canton	x			x
	- privé			x	
Type de mesure	- étude			x	x
	- servitude		x	x	
	- aménagement	x	x	x	x
Horizon de réalisation	- court terme	x			
	- moyen terme		x	x	
	- long terme				x



Extrait du PDCP (localisation des mesures en rouge)



Route de la Galaise (en direction de la route de Saint-Julien)



Route de la Galaise (en direction de la route de Base)